

3

Nicolas Sarkozy Ou le vrai libéral sous couvert d'un faux pragmatique

MICHEL HAUTEAU

Contrairement à ce qu'affirme sa propagande, Nicolas Sarkozy a laissé un bien piètre bilan à l'issue de ses deux passages à Bercy de 1993 à 1995 (Budget) et 2004 (Économie et Finance) : atonie de la croissance, stagnation du pouvoir d'achat populaire, creusement accéléré des déficits. Au moins ces expériences ministérielles auront-elles mis en lumière la réalité de ses convictions économiques qui, sous couvert d'un apparent pragmatisme, empruntent au libéralisme le plus débridé. Le président de l'UMP se veut le chantre de la rupture, y compris sur le plan de la politique économique ? On n'en trouvera nulle trace dans son bilan ministériel depuis 12 ans. Et la rupture souhaitée, pour peu qu'elle se réalise un jour, sera en réalité et sans nul doute à l'image de la vérité de l'homme : le chantre d'une véritable révolution libérale aux conséquences radicales sur le plan économique et social dans notre pays.

UN PIÈTRE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'agitation médiatique, les gesticulations ou les déclarations d'intention ne suffisent pas à réduire

le chômage ou à relancer l'investissement. La cohérence entre le diagnostic et l'action sont nécessaires. Or, sur ce terrain, Nicolas Sarkozy a donné le sentiment d'une grande désinvolture. Le bilan de ses deux expériences au ministère des finances est à cet égard particulièrement médiocre.

Il est marqué par quatre séries d'erreurs.

1. Nicolas Sarkozy a privilégié la communication sur l'action, le catalogue de « mesurètes » aux réformes profondes dont la France a davantage besoin. Prenons, par exemple, la rafale des mesures présentées lors de sa première conférence de presse le 4 mai 2004 : réduction d'impôt de 150 € maximum pour les crédits à la consommation, donations en franchise d'impôt jusqu'à 20 000 €, intégration des marges arrière de la grande distribution dans la détermination du prix d'achat, déblocage de la participation...

Nicolas Sarkozy l'affirme alors la main sur le cœur : par cette batterie de mesures (dont l'accumulation même vise à démontrer combien la France est dotée d'un ministre suractif capable de sortir l'économie

françaises de la léthargie) le pouvoir d'achat des Français sera redynamisé en 2005. Le résultat sera tout autre : une très faible progression du pouvoir d'achat en 2005 (+ 1,1 % en 2005 contre + 2,2 % en 2004,) comme vient de le rappeler le « portrait social » de l'Insee paru en novembre 2006, rogné notamment par la forte progression des prélèvements en 2005 (+ 6,5 %, contre + 2,5 % en 2004). Même constat en matière de lutte contre la vie chère. Nicolas Sarkozy convoque-t-il les responsables des grandes chaînes de magasins et tente de leur imposer une baisse des prix ? Il oublie que la France n'est plus une économie dirigée et que le contrôle des prix n'est plus en vigueur depuis 1986. Résultat : les distributeurs opposèrent une quasi fin de non recevoir. Et la baisse annoncée fut plus que limitée : elle devait atteindre 5 %. L'accord finalement conclu ne prévoit qu'une baisse de 2 %... pour une baisse finale de... 0,7 % selon l'INSEE.

2. Le ministre a pris de nombreux engagements qu'il n'a pas tenus.

Pour ne rappeler que quelques une des promesses faites par le Ministre de l'Economie Sarkozy, qui n'auront jamais vu le jour : 500 à 600 tonnes d'or de la Banque de France vendus « dans les cinq années qui viennent » ? On attend toujours... 100 000 m² de bureaux appartenant à l'État en centre ville devant être cédés dès 2004 pour 500 millions € ? Finalement moins de 100 millions ont été engrangés. La remise en cause des niches fiscales et la suppression des allègements « inutiles et injustes » ? Elles n'ont pas abouti, faute de volonté politique. Pas plus d'ailleurs que la réforme du crédit hypothécaire qui n'a pas été lancée de même, on ne s'en plaindra pas, que l'ouverture des magasins le dimanche...

S'agissant de l'Europe, Nicolas Sarkozy annonce en novembre 2004 dans le « Figaro Magazine » avoir « obtenu la création d'un gouvernement économique de l'Europe⁽⁷⁶⁾. » Apparemment, il fut le seul à le constater. Nulle trace depuis. À l'inverse, Nicolas Sarkozy et ses successeurs mettront à mal toute idée de coordination des politiques économiques, en multipliant, depuis à partir de 2004, les annonces unilatérales sur le plan fiscal sans concertation avec nos partenaires.

3. Nicolas Sarkozy a entretenu l'angoisse des Français au lieu de chercher à rétablir la confiance en dramatisant à outrance le débat sur les délocalisations, sans toutefois chercher à répondre à l'enjeu de la désindustrialisation.

Première responsabilité : Nicolas Sarkozy a profité de la crainte légitime de nos concitoyens face à ce phénomène, à la faveur d'événements douloureux pour les salariés des entreprises concernées (SEB...), pour imputer aux délocalisations la responsabilité de la hausse du chômage et en dédouaner par conséquent le Gouvernement.

La vérité est que, si les délocalisations ont bien sûr des effets locaux, humains et économiques, graves contre lesquels il est nécessaire d'agir pour en limiter les conséquences et accompagner ceux qui en sont victimes, ces dernières n'ont pas produit à ce jour de conséquences quantitatives majeures sur l'emploi en France. De fait, la balance des flux n'est pas si défavorable à notre pays : la France demeure l'un des pays les plus attractifs du monde en terme d'investissements étrangers, à la troisième place mondiale juste derrière les États-Unis et le Royaume Uni mais devant les Pays-Bas et l'Allemagne. Certes, depuis 1995, les investissements directs de la France vers l'étranger ont fortement crû notamment dans les secteurs industriels – chimie, raffinage, électricité et gaz – passant de 75 à 190,5 millions de dollars en 2000. Mais, les flux sortants se sont réduits (64 millions de dollars en 2002) et les investissements français sont majoritairement orientés vers les pays développés (85 % du total, dont 51 % vers l'Union Européenne) et non pas, comme l'actuelle majorité l'a trop souvent dit pour justifier ses allègements de charges, vers les pays ayant des coûts de main d'œuvre sensiblement plus faibles.

Il reste que derrière ces phénomènes, se manifeste un profond mouvement de désindustrialisation qui, s'il n'est pas rapidement maîtrisé, prépare des lendemains difficiles.

Deuxième responsabilité : Nicolas Sarkozy n'a pas pris la mesure des réformes d'ampleur que les nouveaux défis posés à notre industrie rendent nécessaires : une politique industrielle pour préserver les secteurs stratégiques et de pointe dans lesquels la

France, et l'Europe, doivent rester compétitives et indépendantes, des services publics et des infrastructures performants, une recherche innovante, un système de formation adapté...

Au lieu de cela, Nicolas Sarkozy se borne à proposer des solutions dérisoires. Premier exemple : le saupoudrage de quelques maigres aides fiscales pour les pôles de compétitivité. L'idée même des pôles de compétitivité est certes prometteuse. Plusieurs exemples récents de développement économique réussi – Catalogne, Silicon Valley, Finlande, Bavière – montrent que la clé de cette réussite a résidé dans la constitution de « clusters », ces pôles d'excellence territoriaux, réunissant et faisant collaborer ensemble chercheurs, universitaires, entrepreneurs et pouvoirs publics, et fondés sur un double partage des moyens (de conquête des marchés) et du savoir. L'actuelle majorité s'est inspiré de ces exemples en lançant sa politique de « pôles de compétitivité ». 67 pôles ont été labellisés par le gouvernement à la mi-juillet 2005. La faiblesse a résidé dans l'exécution : saupoudrage, longueur et bureaucratie des procédures mais surtout faiblesse des moyens financiers affectés ont limité les ambitions de cette politique. Ce dossier méritait mieux, beaucoup mieux que cela.

Second exemple : Nicolas Sarkozy a proposé de favoriser la relocalisation d'emplois en accordant à quelques grandes entreprises qui ont délocalisé des rabais fiscaux et sociaux supplémentaires en échange d'un retour des emplois sur notre territoire. Cette proposition n'eut pas d'effet et ne pouvait en avoir : les investissements réalisés par ces entreprises à l'étranger sont sans commune mesure avec les aides proposées ; il y avait dès lors fort à parier qu'elles ne modifieraient pas leur comportement. La lutte contre les délocalisations ne peut passer par un nivellement par le bas des salaires et des conditions de travail pour les ramener au niveau des pays de l'Est ou du Sud !

4. Le ministre a trompé les agents économiques en prenant des décisions contraires aux engagements qu'il avait publiquement pris.

À force d'annoncer des mesures non suivies d'effet,

Nicolas Sarkozy a pris la responsabilité, non seulement de décevoir les citoyens, mais aussi de perturber l'économie.

Prenons l'exemple des déficits publics : Nicolas Sarkozy n'a cessé de répéter que la France vivait « au-dessus de ses moyens », que l'État gaspillait les ressources par des politiques inadaptées, mais n'a rien été fait pour les limiter. Bien au contraire, les déficits publics ont largement dérapé lors de ses deux passages au ministère des finances, en 1993 puis en 2004 !

Nicolas Sarkozy avait déjà marqué de son empreinte son passage au Ministère du Budget. En 1993-1995, le secrétaire d'État au Budget d'alors avait tant creusé les déficits qu'Alain Juppé, devenu Premier ministre après la victoire de Jacques Chirac en 1995, avait qualifié les finances de l'État de « calamiteuses ». Le déficit des administrations publiques était passé de 4 à 6 % du PIB, la dette avait explosé, passant de 45,3 % à 54,6 % en deux ans, tandis que les prélèvements obligatoires n'avaient cessé de progresser : 43,6 % du PIB en 1995 contre 42,9 % en 1993.

La mauvaise gestion budgétaire a été également de mise lors de son deuxième passage au ministère des finances. Alors que dans le projet de loi de finances 2005, le ministre annonçait « la plus forte réduction des déficits de l'État jamais prévue en une seule année » – 10 milliards d'euros –, l'effort de réduction s'est limité à 4 milliards (0,2 point de PIB). À titre de comparaison, le déficit de l'État entre 1997 et 1998, sous le Gouvernement Jospin, a été réduit de 0,6 point de PIB soit en euros comparable de plus de 10,2 milliards. Soit un chiffre 2,5 fois supérieur...

Même constat sur la dette publique, qui a connu une très forte croissance de 2002 à 2004 ; près de 6 points de richesse nationale supplémentaire en moins de 2 ans, 65 % du PIB, contre 58,8 % en exécution en 2002, au moment du départ du ministre ! Et les dépenses n'ont servi à financer ni des politiques sociales ambitieuses, ni des investissements utiles dans les services publics ou les infrastructures.

Les choix fiscaux du ministre ne se sont pas avérés plus judicieux. La baisse des impôts sous le ministère de Nicolas Sarkozy aux Finances fut une baisse

en trompe-l'œil. Le rapport économique et financier annexé au budget 2005 annonçait bien une baisse de 6 milliards euros des impôts d'État. Mais elle était en fait immédiatement compensée par une hausse identique des prélèvements sociaux (notamment CSG et cotisations sociales). Sa politique fiscale fut surtout caractérisée par refus d'intervenir en direction des ménages modestes qui subirent de plein fouet la hausse des prélèvements (hausse de la CSG sur l'épargne populaire), des loyers, des carburants, des tarifs publics du gaz, de l'électricité, de la hausse du forfait hospitalier, jusqu'aux déremboursement de médicaments, sans parler de l'explosion de la facture pétrolière. Cette stratégie a été totalement incohérente puisqu'elle a abouti à augmenter ceux des prélèvements qui pèsent le plus lourdement sur la croissance et l'emploi. Nicolas Sarkozy avait beau jeu d'annoncer qu'il mettrait fin à la promesse chiraquienne de baisser les impôts. En fait, il en profitait pour en baisser d'autres : « a-t-on ainsi jamais vu des ménages, relancer leur consommation ou des entreprises créer des emplois suite à une baisse de l'impôt sur les successions ? » a pu noter à juste titre l'économiste Thomas Piketty⁽⁷⁷⁾.

5. Le bilan de Nicolas Sarkozy aux commandes de l'Économie est donc plus que médiocre. D'ailleurs, les Français n'ont pas été dupes de l'agitation médiatique de l'éphémère ministre de l'économie, parti huit mois à peine après avoir été qualifié par le Medef de « Zidane de l'économie ». Selon un sondage Louis Harris du 9 novembre 2004, 74 % des personnes interrogées qualifiaient d'échec son action en matière de pouvoir d'achat, 71 % avaient une mauvaise opinion de son action sur l'emploi et 59 % sur la croissance. Son passage n'a d'ailleurs eu aucun effet psychologique positif, à l'inverse : – pendant son passage à Bercy, la croissance a marqué le pas : elle était à son départ 6 fois moins élevée qu'à son arrivée au ministère, et les prévisions des instituts d'alors n'étaient guère optimistes ; – malgré des annonces tonitruantes de relance de la consommation (à l'aide d'un catalogue de mesures allant de la baisse des prix dans les grandes surfaces au déblocage de l'épargne salariale, en passant par un encouragement fiscal aux donations), le

pouvoir d'achat et le moral des français ont stagné, ce qui les a poussés à accroître encore leur épargne de précaution ;

– enfin le climat des affaires s'est dégradé pendant la période, l'investissement des entreprises reculant (– 1 %) au troisième trimestre 2004.

Le « Zidane de l'économie » annoncé par le Medef se mua en « Robin des bois inversé » au détriment des classes moyennes et populaires prenant d'une main dans leur poche ce qu'il redonnait de l'autre aux classes les plus aisées... Triste bilan pour celui qui souhaitait faire oublier son profil libéral à l'occasion de son passage au ministère de l'économie...

UN LIBÉRAL PUR ET DUR CAMOUFLÉ DERRIÈRE UN PRAGMATISME DE FAÇADE

Derrière une impression tenace d'improvisation...

La pensée économique et sociale de Nicolas Sarkozy produit à première vue une impression de flou, de décousu et d'imprécision.

Revenons à la période 1993-1995, à cet égard emblématique pendant laquelle il gère le budget. Elle constitue un bon exemple pour illustrer ce manque de cohérence dans l'action menée. Dans un premier temps, le ministre qualifie la crise économique sombre que traverse alors la France de « crise de l'offre » : si l'activité faiblit, ce n'est pas parce que la consommation des ménages est anémiée, nous explique-t-il, mais parce que l'appareil de production souffre d'un manque de compétitivité. De manière typiquement libérale, le prometteur Ministre délégué au Budget préconise, pour corriger ces effets, des allègements massifs des prélèvements sur les entreprises (dont le très couteux décalage d'un mois de la TVA – plus de 14 milliards d'euros de coût pour l'État) et un relèvement de la CSG pesant sur les ménages. Quelques mois plus tard, la réalité a rattrapé le jeune ministre : la croissance s'essouffle, le chômage s'envole, la grogne monte dans l'opinion. Sans vergogne, ni grande cohérence, voilà qu'il opère alors un virage complet, adoptant dans la précipitation une cascade de mesures de soutien au consommateur – allocation de rentrée scolaire, prime à la casse pour les voitures...

De même, sur le plan intellectuel, Nicolas Sarkozy cultive cette ambiguïté en ne se revendiquant d'aucune école doctrinale, aucun économiste ne trouvant vraiment grâce à ses yeux. Juriste de formation, le désintérêt pour ces questions l'emporterait-il chez lui ? Certains considèrent cette absence de culture économique comme une force, un avantage. Nicolas Sarkozy serait un pragmatique plutôt qu'un idéologue, les mêmes y voyant un gage d'ouverture d'esprit, d'aptitude à innover. N'étant enfermé dans aucun carcan idéologique forcément réducteur, le ministre jouirait de toute liberté pour agir, répondre aux vrais problèmes des français, sans a priori. Cette liberté lui permettrait d'être réactif et présent sur tous les fronts, méthode qu'il a déjà largement appliquée dans le domaine de la sécurité... En réalité, Nicolas Sarkozy est un libéral orthodoxe et même un libéral débridé : la non-intervention de l'État, le démantèlement des contraintes réglementaires qui brident le marché, la préservation des richesses des nantis sont ses marottes.

...des convictions empruntant au libéralisme le plus débridé

Ses convictions se nourrissent de ce point de vue de fascination, d'influence et d'aversion.

1. Une fascination pour la réussite économique, le business et l'argent tout d'abord. Nicolas Sarkozy est d'abord culturellement quelqu'un qui n'a jamais eu besoin d'argent et qui a toujours fréquenté ceux qui en détenaient beaucoup. Sa proximité avec les grands patrons, les grands industriels, le show business ne fait plus mystère. Elle n'est pas blâmable en soi mais le devient si elle se transforme en connivence.

« *Ce n'est pas un droit pour l'État d'aider les industries, c'est un devoir* » avait-il affirmé devant le Medef en mai 2004. Les grands patrons ont trouvé auprès de lui une oreille attentive, conciliante. Cette proximité est le fruit de 23 années passées à la tête de l'une des villes qui concentre le plus de sièges sociaux et de foyers fortunés de France : Neuilly-sur-Seine. Nicolas Sarkozy rêve d'une France qui serait Neuilly. Il utilise d'ailleurs sa ville et son département – les Hauts-de-Seine – depuis qu'il est prési-

dent du Conseil général, comme un lieu d'expérimentation de ses idées.

2. Nicolas Sarkozy ne cesse, au gré de ses discours, de faire l'apologie de la réussite sociale, des épopées légendaires des self-made-men, de l'opulente richesse. De ce point de vue, ce n'est guère une surprise que les États-Unis, le modèle anglo-saxon et le néo-conservatisme des Républicains américains exercent sur lui une telle influence. À une France « sclérosée et à bout de souffle », le ministre oppose, jusqu'à la caricature, une image idéalisée du business à l'américaine ».

Lors d'un de ses voyages outre-Atlantique, il se dépeint comme « étranger en son propre pays », ajoutant que « le rêve des familles françaises, c'est que les jeunes aillent étudier dans les universités américaines. Quand nous allons au cinéma, c'est pour voir des films américains, quand nous ouvrons nos radios, c'est pour écouter de la musique américaine. Nous aimons les États-Unis... le monde vous admire et vous respecte ». Que de lieux communs et de leitmotivs, sur un pays et une société qui mérite une analyse autrement plus nuancée ! Son admiration pour le modèle américain transparaît avec encore plus de force lors de son dernier voyage, début septembre 2006, pour la commémoration des attentats du 11 septembre 2001. C'est une véritable profession de foi à l'égard des États-Unis ! Il y affirme rêver d'une France où comme aux États-Unis « *on peut partir du bas de l'échelle et monter très haut, ou bien le contraire* ». « *J'aime l'énergie et la fluidité de l'Amérique. Ce sentiment que tout est possible* ».

Cette adulation pour le modèle américain, et ce recours incessant, sans esprit critique, aux modèles étrangers, confinent au ridicule.

Doit-on passer sous silence le fait que la politique économique et sociale de Georges W. Bush aux États-Unis a quasiment provoqué la disparition de la classe moyenne américaine au profit d'une inégalité croissante des revenus ? La dilatation de l'échelle des salaires a été particulièrement aggravée dans les pays anglo-saxons depuis la fin des années 70. Au Royaume-Uni, par exemple, le ratio de revenu

des 20 % des ménages les plus riches à celui des plus pauvres est de 5,5 (contre 4 en France et en Allemagne); 18 % des ménages sont pauvres (contre 13 % en France et en Allemagne)⁽⁷⁸⁾. Aux États-Unis, 45 millions d'Américains vivent sans couverture médicale, soit 15,6 % de la population et presque tous ont moins de 65 ans ! Il paraît possible de souhaiter un autre modèle de société pour notre pays, plus conforme à nos valeurs et à notre histoire.

3. Mais ce qui catalyse le plus l'élan libéral de Sarkozy et son désir de rupture, c'est l'aversion qu'il porte au modèle français, construit au gré des luttes sociales, fortement influencé par la tradition ouvriériste, syndicale et socialiste française. On s'attardera plus longuement sur les ressorts de cette détestation du pacte social français, et sur les outrances dont abuse Nicolas Sarkozy pour préparer les esprits à sa révolution conservatrice. Rappelons simplement ici les arguments caricaturaux de cette offensive : à l'écouter, la France vivrait sous un Etat Providence autoritaire qui aurait anesthésié toute velléité d'effort, de travail, toute ambition et tout développement, une France repliée sur elle-même, prise en otage par une minorité de fonctionnaires et de syndicalistes arc-boutés sur leurs privilèges, un pays décadent voué à se désintégrer dans la mondialisation.

Le président de l'UMP cherche à réduire le débat politique à une vision manichéenne entre le « conservatisme » et la « modernité », entre « archaïsme » et « mouvement », étant entendu que la modernité s'identifie dans son esprit à la dynamique naturelle et acceptée de la mondialisation néolibérale.

De manière révélatrice, Nicolas Sarkozy a fait du rapport de Michel Camdessus, ancien directeur général du Fonds monétaire international, « son livre de chevet ». S'agit-il du vrai programme de Nicolas Sarkozy pour la présidentielle ? La réalité n'est peut-être pas si éloignée...

Que dit ce rapport ? Intitulé « Vers une nouvelle croissance pour la France », il dresse d'abord un tableau sombre mais attendu de la société française : taux de chômage oscillant depuis 20 ans entre 8 % et 12 %, avec un très faible taux d'emploi des jeunes et

des seniors, ralentissement de la productivité, « rétrécissement » des moyens d'action de l'État malgré un niveau de dépenses publiques record, « résultats médiocres » de la lutte contre la pauvreté...

Surtout, le rapport se fait très précis sur ses propositions, riches de réformes ultra-libérales – tels que la fusion du CDI et du CDD en un contrat de travail unique, dont les droits attachés seraient fonction de l'ancienneté dans l'entreprise, ou l'allègement des procédures de licenciement compensé par une taxe imposée aux entreprises qui licencient, pour ne citer que quelques exemples. À l'inverse, le rapport Camdessus se fait nettement plus flou quant à la mise en place de mesures solidaires ou d'outils pour protéger les salariés.

Voilà probablement le vrai visage du Président de l'UMP. Ce rapport ressemble à ce que Nicolas Sarkozy pourrait effectivement être tenté de mettre en place s'il était seul aux commandes du pouvoir : une société douce envers les puissants, dure avec les faibles ;

– sur les finances publiques, sans doute désireux de faire oublier sa responsabilité dans l'augmentation de la dette, Nicolas Sarkozy promet d'appliquer à la lettre les préconisations du rapport de Michel Pébereau pour une cure d'austérité sans précédent ;

– en matière d'emploi, la proposition de suppression du CDD et de promotion d'un contrat unique reprise dans le rapport – et initialement formulée par Mr Cahuc et Mr Kramarz⁽⁷⁹⁾ – n'a-t-il pas servi de fil conducteur à la convention sociale que l'UMP a organisée en mars 2005 et n'a-t-elle pas été reprise dans le projet législatif de l'UMP ?

Une France volontairement décriée, prélude à une thérapie de choc

Le ministre déploie inlassablement son énergie au service d'une seule ambition : convaincre les Français que leur pays est à la dérive, proche de la chute, et que lui seul incarne l'homme providentiel capable de le sortir de l'impasse dans lequel il se trouve.

En utilisant (ici) les mêmes ressorts et la même sémantique que Le Pen ou de Villiers, Nicolas Sarkozy prophétise la fin de la France si rien n'est fait : « les

soubresauts de notre grandeur suffisent de moins en moins à dissimuler l'étendue du terrain parfois perdu » affirme-t-il lors de ses vœux à la presse en janvier 2006.

En cela, Nicolas Sarkozy s'inscrit parfaitement dans le courant des « déclinologues » français, de Pascal Salin, Jacques Garello, Nicolas Baverez, à Henri Guaino, Christophe Lambert, ou encore Jacques Marseille, et de certains relais institutionnels (Association pour la liberté économique et le progrès social [Aleps], Institut français pour la recherche sur les administrations publiques [Ifrap]), qui partagent le même élan libéral de Sarkozy, son même désir de rupture, sa même détestation du modèle français.

Ces Cassandre de la « France qui tombe »⁽⁸⁰⁾ voient plonger le pays dans une sorte de désespoir et ne s'embarrassent pas d'une exigence de rigueur intellectuelle ou scientifique, mettant bout à bout une avalanche de statistiques hors contexte et usant abondamment de formules catastrophistes : « désert industriel », « euthanasie de la production et du travail », « pratiques de terrorisme social »... « *La France*, affirme par exemple Nicolas Baverez, souvent mieux inspiré, *s'est isolée dans une bulle de démagogie et de mensonges (...) les hommes politiques ont refusé de dire la vérité (...). On n'ose pas les réformes parce qu'on redoute les révolutions. Mais c'est précisément l'absence de réformes qui débouche sur les révolutions* »⁽⁸¹⁾. Cette révolution qu'ils appellent de leurs vœux est avant tout libérale, et vise d'abord à déréglementer l'économie et le marché du travail.

Dans la même veine, le portrait sarkozien de la France actuelle n'est réalisé qu'à charge, sans nuance, quitte à en grossir certains traits et à en dramatiser certains enjeux. Et peu importe si cette France est (mal) dirigée depuis cinq ans par un gouvernement de droite, au sein duquel Nicolas Sarkozy occupe justement une place centrale.

Cette construction partielle du diagnostic se retrouve dans la quasi-totalité des documents de l'UMP. C'est ainsi par exemple que le dossier préparatoire à la convention sociale de mars 2005, réalisé par la direction des études de l'UMP, comporte des affirmations non étayées ou des silences révélateurs censés illustrer

le déclin dans lequel se trouve le pays. Quelques exemples suffisent à l'illustrer :

- dans le paragraphe sur la démographie française et les enjeux du vieillissement, les apports liés au solde migratoire ne sont même pas mentionnés, ce qui ne manque pas de logique pour un candidat qui défend une immigration quasi nulle ;

- le chômage des jeunes est à dessein sur-dramatisé pour préparer le mouvement de déréglementation du marché du travail ; l'affirmation selon laquelle presque un jeune sur quatre est au chômage est inexacte : il s'agit en réalité d'un jeune de 16 à 25 ans sur treize, si l'on tient compte de tous ceux qui sont dans le système éducatif ;

- soutenant que les politiques sociales sont de plus en plus coûteuses, le dossier affirme sans plus de détails que « ce qui est certain, c'est que les résultats français sont, pour une dépense très élevée, inférieures à ceux de nombre de nos voisins, qu'ils soient exprimés en taux de chômage, taux d'emploi ou taux de pauvreté ». C'est aussi court qu'exagéré et caricatural ;

- le dossier présente la réforme américaine du *workfare* comme un incontestable succès sans insister sur ses effets désastreux en terme d'aggravation de la pauvreté.

Les principales caractéristiques de ce noir portrait méritent qu'on s'y arrête un instant.

1. Nicolas Sarkozy estime que la France souffre d'un État atteint d'obésité, d'un gouvernement dépensier qui fait primer l'opportunité sur la rationalité, et d'une fonction publique pléthorique, peu inventive et réactionnaire. « *Notre État est trop souvent perçu comme un colosse de papier. Jamais notre administration n'a été aussi compliquée, cloisonnée, engoncée dans des procédures* » déclare-t-il à l'occasion de la convention UMP sur les inégalités.

« Dans un pays comme le nôtre, où les dépenses des pouvoirs publics représentent 54 % de la richesse nationale, l'échec économique et social est garanti si les dépenses sont mal orientées et les recettes prélevées en contradiction avec nos objectifs de développement. Or, c'est à peu près ce qui se passe chez nous. Au lieu d'augmenter le potentiel structurel

de croissance de l'économie française, les administrations sont devenues un poids »⁽⁸²⁾ affirme-t-il aussi lors de la convention de l'UMP sur l'économie, sans vouloir toutefois en assumer lui-même la responsabilité alors qu'il participe au Gouvernement depuis 5 ans.

Ce document estime aussi que la situation des finances publiques est le fait de comportements dépensiers et démagogiques des gouvernements pour satisfaire les attentes de leur électorat et se maintenir au pouvoir, que les politiques budgétaires n'ont pas été utilisées à bon escient, et que les dépenses n'ont cessé de croître sans interruption, notamment pour payer les fonctionnaires.

Sans revenir sur cette affirmation, soulignons qu'à rebours de l'idée selon laquelle « globalement » la dette aurait fortement augmenté depuis 25 ans de manière quasi-linéaire, le ratio dette/PIB en réalité s'est amélioré sous l'action du gouvernement Jospin et s'est considérablement dégradé (de 8 points !) depuis mai 2002, sous l'effet de la hausse des déficits publics, eux-mêmes liées à une surestimation permanente du taux de croissance et à une politique économique et fiscale inconséquente, à la fois injuste et inefficace.

La deuxième grande faiblesse du rapport Pébereau est de renoncer à toute distinction parmi les formes de dette et à toute pédagogie : il peut y avoir une « bonne dette » : celle qui consiste à investir dans des dépenses d'avenir (innovation, recherche, éducation, formation) et d'infrastructures. La dette d'aujourd'hui peut alors provoquer la croissance (voire les excédents...) de demain comme l'ont montré les investissements et la dette de l'ère du –pourtant très libéral– Ronald Reagan. La « mauvaise dette » est a contrario celle qui voit l'État, comme sous Raffarin, Villepin et Sarkozy, couvrir ses dépenses de fonctionnement par le déficit et l'emprunt. Enfin, Monsieur Pébereau est, chacun le sait un libéral très convaincu. Hors du rétrécissement du poids de l'État et de ses services publics, point de salut. Peu lui importe qu'en Europe même les exemples abondent d'efficacités économiques comparables dotées de formes d'intervention de l'État ou de protections sociales très différentes. Pour simplifier : on peut arri-

ver à un taux de chômage quasiment équivalent en empruntant au « modèle anglo-saxon » (peu d'intervention de l'État, peu de protection) ou au modèle scandinave (forts prélèvements obligatoires, protections élevées, « flex sécurité »).

Dans le rapport Pébereau, Nicolas Sarkozy a voulu trouver la confirmation de ses thèses sur le « déclin » engagé et sur la nécessaire « rupture ». Oubliant sa responsabilité personnelle forte (le poids de la dette a augmenté considérablement lors des 2 passages de Sarkozy à Bercy, avec Balladur puis avec Raffarin), le candidat de l'UMP se rassure à coups de slogans martiaux et caricaturaux, comme celui de ne remplacer qu'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux, se gardant bien de préciser comment.

On retiendra enfin que le candidat Sarkozy se révèle moins vertueux dans ses promesses que sa lecture attendue du rapport Pébereau ne l'aurait laissé penser : multipliant à la fois l'augmentation des dépenses publiques et les baisses de recettes, il se prépare à creuser les déficits.

Le rapport Pébereau appelle enfin à une révolution dans les comportements, une « rupture » dont Nicolas Sarkozy se réclame l'incarnation. Il faut réduire drastiquement les recettes, profiter de la chance du départ à la retraite massif des fonctionnaires pour faire opérer à l'État une cure d'austérité, vendre le patrimoine...

3. Nicolas Sarkozy estime ensuite qu'en France persiste une organisation de la société qui produit un dégoût pour le travail, vécu comme une forme d'avilissement. Cette organisation est à la fois l'héritage du passé ouvrier français, et de la période de gestion socialiste. « Notre économie ne cesse de s'affaiblir. Nous nous enfonçons depuis 1981 (...) Notre croissance est molle car nous l'avons nous-mêmes amputée par des politiques de partage du travail et de découragement de l'initiative. »⁽⁸⁹⁾

Dans sa ligne de mire, les 35 heures qu'il ne cesse de fustiger – et pas seulement à l'hôpital – niant ses effets sur l'emploi et les rendant responsables d'une épidémie de paresse. Or, le procès injuste fait à la réforme des 35 heures et les tentatives pour en masquer les effets ont été contre-

dites à maintes reprises par des économistes ou des instituts de statistiques. La réduction du temps de travail et les emplois jeunes mis en œuvre pendant la précédente législature, sous le Gouvernement Jospin, ont indéniablement enrichi la croissance en emplois.

Sur la période 1997-2000, 1,6 millions d'emplois marchands et non marchands ont été créés en France ; avec un rythme moyen de 400 000 emplois supplémentaires par an, la montée de l'emploi total est deux fois plus rapide que dans les années 1960, et dix fois supérieure à la moyenne annuelle de la période 1974-1996⁽⁸⁴⁾.

Nicolas Sarkozy n'a qu'une obsession : prétendre égaler le taux de croissance des modèles libéraux en allongeant la durée du travail. Le rapport Camdessus a précisé sa pensée : *« l'essentiel des différences de performances de nos partenaires s'explique par la moindre quantité du travail que nous mobilisons (...). Si un salarié français produit 5 % de plus par heure travaillée qu'un américain, il produira 13 % de moins par an et 36 % de moins sur l'ensemble de la vie active. »* Il faudrait donc travailler plus pour produire davantage, comme c'est le cas aux États-Unis.

« Est-ce choquant de regarder vers ceux qui s'en sortent mieux, comme les États-Unis, et de constater par exemple que la quasi-totalité de l'écart de croissance que nous avons avec eux depuis 1980 s'explique par la croissance des heures travaillées chez eux et par la réduction massive de l'activité chez nous ? » Cette affirmation de Nicolas Sarkozy est contestable car incomplète. Il y a d'autres raisons qui expliquent ces écarts :

- au moins la moitié de la baisse de la productivité française par rapport à la productivité américaine résulte du développement en France de l'emploi des peu qualifiés, du fait notamment de l'absence de ciblage des allègements de charge et des carences de notre formation permanente. Ces travailleurs sont exclus du système de formation et cantonnés à des tâches répétitives et des contrats précaires⁽⁸⁵⁾ ;

- la productivité du travail s'est accélérée aux États-Unis tandis qu'elle s'est ralentie en Europe car les

États-Unis ont davantage investi dans les nouvelles technologies que l'Europe ; les dépenses de R&D brutes sont restées stables aux États-Unis à 2,8 % du PIB alors qu'elles ont baissé dans la plupart des pays d'Europe, pour atteindre 2,1 % du PIB en France en 2001, contre 2,4 % en 1990.

Au-delà, quelles seraient les conséquences d'un rattrapage par une forte hausse des heures travaillées ? Le bureau du recensement américain a apporté une réponse dans le cas des États-Unis : la majorité des revenus créés (50,1%) a profité aux 20 % de familles les plus favorisées. Et parmi elles, seuls les 5 % les plus riches ont connu une augmentation de leur niveau de vie. Est-ce vraiment cela le progrès ?

La critique de Nicolas Sarkozy ne s'arrête pas à la seule réduction du temps de travail. Elle concerne également le Code du travail – et à travers lui le statut de salarié – jugé trop complexe, trop procédurier et surtout trop protecteur des travailleurs. Elle s'étend aussi au système français de protection sociale, et en particulier au système d'indemnisation du chômage.

Dans le droit fil du courant ultralibéral, Nicolas Sarkozy analyse les causes du chômage uniquement à partir de ce qu'il considère comme des rigidités excessives du marché du travail : encadrement pesant du droit au licenciement (délais de préavis trop longs, justifications inutiles exigées), indemnisation excessive (en montant et en durée) des chômeurs.

Ces éléments soit disant contraignants ne seraient-ils pas en réalité les justes garanties que la société, à travers les combats des travailleurs menés depuis deux siècles, a conquises pour soustraire l'individu à l'arbitraire. L'entreprise n'est pas l'ennemi du salarié, et leurs intérêts peuvent converger pour le bénéfice de tous à condition que la subordination de l'employé à l'employeur soit encadrée par des normes collectivement établies. Tel est le rôle du Code du travail.

C'est d'ailleurs pourquoi le dialogue social est si essentiel mais il ne peut exister sans une représentation collective des intérêts des travailleurs, incarnée par le syndicalisme. Ce dialogue donne vie à des normes qui, à défaut, resteraient figées, obsolètes, alors que les structures économiques,

les techniques et les aspirations humaines évoluent. C'est pourquoi la critique sarkoziste des syndicats est si dangereuse, bien que logique dans sa perspective de suppression des protections des salariés et d'évitement des corps intermédiaires.

Nicolas Sarkozy juge sévèrement les organisations syndicales, qui ne représentent selon lui plus qu'elles-mêmes, qui s'enferment dans un discours partisan et conservateur (au nom de la préservation des acquis sociaux), qui semblent réfractaires à toute réforme d'envergure, comme l'ont montré les événements qui conduisirent au retrait du contrat première embauche (CPE). « Il est très important de dialoguer avec les syndicats, mais il est plus important encore de ne pas se couper de l'opinion publique. J'observe que depuis 1945, la donne syndicale n'a pas changé. C'est un peu comme si les électeurs avaient le choix entre la SFIO et le MRP ! »⁽⁸⁶⁾.

Certes le syndicalisme français traverse depuis de nombreuses années une grave crise qu'il ne s'agit pas ici de minimiser. Les syndicats souffrent d'un déficit de représentativité qui les pousse parfois à la surenchère. Mais peut-on pour autant, au risque de déséquilibrer le pacte social, les condamner à la disparition ?

4. Nicolas Sarkozy veut, enfin, en finir avec un système social d'assistanat qui selon lui désespère les actifs, « qui ne correspond plus à notre modèle et (...) qui n'est que le produit d'une habitude, d'une lâcheté, d'un oubli ». « La République est née de la volonté de donner à tous les mêmes chances (...) Cela ne veut pas dire qu'il faut faire la même chose pour tous. C'est ce qu'ont fait les socialistes. Cela aboutit au nivellement et à l'assistanat. Au contraire, il faut faire des priorités. » « Aujourd'hui, déclare-t-il encore, la politique sociale est concentrée sur la partie de la population la plus nécessiteuse, laissant de côté les catégories intermédiaires qui ont le sentiment d'être toujours assez riches pour devoir payer des impôts et jamais assez pauvres pour pouvoir toucher des prestations »⁽⁸⁷⁾.

Les éléments de la critique sarkoziste du système

social français sont connus. Son culte de la réussite et de la France qui travaille s'accompagne logiquement d'une méfiance vis-à-vis des publics recevant une allocation ou un minimum social. Il les considère plutôt comme des assistés, ou pis comme des paresseux et fustige pêle-mêle les droits indus, les abus et les détournements d'allocation.

Il adresse quatre ensembles de critiques au système social français.

a. En premier lieu, le système social est jugé trop cher et son financement pèse excessivement sur les entreprises : les charges alourdissent le coût du travail, détériorent la compétitivité des entreprises et engendrent un « vaste » mouvement de délocalisations. Cette assertion est là encore excessive et économiquement contestable.

Schématiquement le coût du travail se compose des cotisations patronales, des cotisations salariales et du salaire net qui est versé au salarié et sur lequel il paie l'impôt sur le revenu. La hausse des prélèvements sociaux (cotisations patronale et salariale) n'induit pas nécessairement une hausse concomitante du coût du travail, à la condition qu'elle soit compensée par une diminution du salaire net. Or c'est précisément ce qui s'est passé en France depuis plus de 20 ans. Les hausses de cotisations intervenues pendant cette période ont, en fait, été essentiellement supportées par les salariés. Les entreprises ont donc largement répercuté les hausses de charges sociales sur les salaires. Ces hausses n'ont donc que marginalement pesé sur leur développement. Par ailleurs, la part des cotisations sociales a significativement baissé, au profit des impôts et des taxes affectées, dans le financement de la protection sociale, notamment au voisinage du SMIC : elles ne représentent plus guère que 65 % des ressources environ, contre 97 % en 1980.

En réalité, si nous devons aujourd'hui – et la Gauche le propose – maîtriser le coût de notre système de protection sociale, c'est surtout pour préserver les assurés sociaux et contenir l'augmentation des cotisations, qui s'effectue toujours à leur détriment.

b. Le système social français serait ensuite inéga-

litaire en ce sens qu'il privilégierait les plus démunis et ne profiterait pas aux classes moyennes qui pourtant sont celles qui y contribuent proportionnellement le plus.

Reconnaissons que ce constat est en partie exact. Cette assertion suffit-elle à fonder une politique ? Tout dépend de ce dont on parle : s'il s'agit de rééquilibrer les avantages de notre système social en faveur des classes moyennes en rééquilibrant notamment, les prélèvements – mais aussi les prestations sociales – la Gauche y est pleinement favorable et nous l'avons rappelé à plusieurs reprises. En revanche, telle n'est pas la politique qu'a suivie Nicolas Sarkozy en multipliant les cadeaux fiscaux aux plus riches sans se soucier de la classe moyenne. Notons aussi que, dans ce domaine, sa pensée manque sérieusement de cohérence.

c. Le président de l'UMP estime aussi que les minima sociaux et l'aide sociale emprisonnent les bénéficiaires dans l'assistanat et la passivité : ils n'incitent pas suffisamment les plus pauvres à se réinsérer sur le marché du travail. Le système n'est enfin pas suffisamment contrôlé et des droits sont versés indûment à des bénéficiaires qui pourtant ne satisfont pas aux conditions d'éligibilité. Là encore les constats sont partiellement exacts. Mais la culpabilisation tient lieu de seule proposition...

Au total, cette charge antisociale engendre une stigmatisation des pauvres et entretient un climat de défiance et de suspicion entre les classes sociales. Ce diagnostic au vitriol, savamment colporté de meeting en meeting, d'articles en interviews, est dans une large mesure inexact. Il est fondé le plus souvent sur des arguments vagues, des chiffres retirés de leur contexte, sur l'imprécision et l'improvisation. Que dire encore, à cet égard, son discours d'Agénau début juillet 2006 ? La France y était encore décriée, au moyen d'arguments fallacieux : « depuis vingt-cinq ans le pouvoir d'achat des salaires n'a en moyenne presque pas augmenté ». Grossière erreur. Si l'évolution haussière du pouvoir d'achat a certes connu une inflexion en 1978, il a augmenté continûment de 15 %. Le pouvoir d'achat du salaire minimum a gagné 24 % ! Mais il est vrai que les catégories populaires ont vu leur

pouvoir d'achat amputé depuis 2002.

Nicolas Sarkozy ne s'embarrasse pas d'une exigence de vérité ou de précision. Là n'est pas sa principale préoccupation. Sa vision de la France est éminemment politique. Ce noir portrait doit préparer la venue d'une thérapie de choc pour sauver le pays.

LES DANGERS D'UNE RÉVOLUTION LIBÉRALE - LE VOLET ÉCONOMIQUE

Pour sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve, il faudrait donc « libérer » la France. La notion de « liberté » est abondamment utilisée par Nicolas Sarkozy dans toutes ses interventions : il convient de « libérer les énergies », instituer des « candidatures libres » aux élections syndicales, « libérer le travail », laisser « le libre choix » de travailler plus ou moins, assurer la « libre autonomie des établissements, notamment dans l'élaboration d'un projet éducatif spécifique », la « liberté pédagogique des enseignants »⁽⁸⁸⁾...

Ce discours ne doit pas faire illusion. Derrière cet habillage « rassurant », c'est l'insécurité économique et sociale qui se profile, la fin du salariat et de l'ordre public social – qui garantissait jusqu'à présent au travailleur de bénéficier des normes sociales les plus favorables – c'est la négation du droit syndical...

Son projet économique est rappelons-le vague et décousu. Mais ne nous y trompons pas : l'ambition visée est claire. Les ressorts de cette ambition peuvent se résumer ainsi :

- orchestrer l'effacement de l'État dans le domaine économique ;
- favoriser l'enrichissement de ceux qui travaillent et entreprennent ;
- remettre la France au travail en libéralisant le marché du travail.

Orchestrer l'effacement de l'État

Nicolas Sarkozy appartient à la frange « autoritaire » de la droite française. Il prône, dans les domaines dits de souveraineté – c'est-à-dire en matière de justice, de police, de défense... – un État régalien fort, respecté, voire craint.

En économie, sa conception est pourtant résolu-

ment différente. S'il aime à pouvoir mobiliser des relais au sein de l'État, de l'opinion, du patronat ou des syndicats pour faire avancer un dossier ou obtenir ce qu'il souhaite, il n'est pas pour autant partisan d'un État pilotant directement l'économie, en investissant ses divers compartiments. Il reste avant tout un libéral convaincu, dans la droite ligne des républicains américains, qui prônent le laisser-faire et la non-intervention de l'État dans l'économie.

À cet égard, sa relative inaction lors de son passage à Bercy n'est pas dénuée de logique. L'important n'est pas de faire, il est même indispensable selon lui de ne rien faire qui puisse perturber le cours des affaires. En revanche, il faut donner l'illusion à l'électorat que l'État continue d'agir. C'est pourquoi Nicolas Sarkozy a déployé toute son énergie à communiquer sans cesse, à occuper l'écran. C'est pourquoi il avait aussi, dès son arrivée au ministère, demandé à ses conseillers de lui trouver des opérations « intéressantes » qui ne coûtent rien. C'est donc avant tout un État « incantatoire » en matière économique que Nicolas Sarkozy souhaite promouvoir s'il est élu Président de la République.

Nicolas Sarkozy s'en défend mal. Mais il prône un effacement de l'État qui passe fondamentalement par une réduction drastique de ses moyens d'action dans les prochaines années.

1. « Les fonctionnaires, combien de bataillons » ?

Le président de l'UMP prône en premier lieu une réduction drastique du nombre de fonctionnaires. Interrogé en 1997⁽⁸⁹⁾ sur les sujets de confrontation droite-gauche, il déclarait déjà : « *D'abord la place et le rôle de l'État. D'un côté les socialistes disent qu'il doit continuer à prospérer, qu'il faut engager 350 000 fonctionnaires de plus et que, dans le meilleur des cas, on n'augmentera pas les dépenses. De l'autre nous disons que nous ne pouvons rester le pays d'Europe où la part des dépenses publiques dans la richesse nationale est la plus importante. Il faut donc dépenser mieux et moins. (...) Le problème du nombre de fonctionnaires doit être posé. Si l'on veut moins d'impôt, il faut moins de dépenses. (...) Il y a six cent mille départs à la retraite chaque*

année. Ne pas en remplacer dix mille me semble un minimum. » Plus récemment, en septembre 2005, lors de la convention de l'UMP sur l'économie, il est allé plus loin en réclamant le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite.

Président de l'UMP, il se méfie des fonctionnaires, qu'il considère dans leur majorité comme un électorat plutôt marqué à gauche. Il n'a cessé de critiquer les avantages dont bénéficient ces derniers : sécurité de l'emploi, salaires... Ainsi le dossier préparatoire de l'UMP à la convention sur les inégalités du 30 novembre 2005 notait : « *L'incertitude sur l'avenir (...) se double d'une grande inégalité. Certaines catégories de la population active sont en effet nettement plus protégées que les salariés du secteur privé. Ils s'agit essentiellement des agents publics et, dans une moindre mesure, des cadres supérieurs (...). Contrairement à une idée reçue, le traitement des fonctionnaires n'est aujourd'hui pas moins avantageux que les salaires du privé, et ne compense donc pas l'absence de risque. En 2003, le salaire moyen dans les entreprises s'élevait à 1 811 y net de tous prélèvements à la source, tandis qu'il était de 2 072 y pour un agent de la fonction publique d'État.* » Cette affirmation est incomplète, donc tendancieuse. Comme d'habitude, le rédacteur oublie l'essentiel : le niveau de qualification dans la fonction publique est en moyenne très supérieur à celui du privé du fait du poids considérable des fonctionnaires de catégorie A, qui ont au minimum une licence (Bac + 3), voire des diplômes supérieurs, ce qui induit une sur-représentation des diplômés. Corrigé de ce phénomène, les comparaisons apparaissent beaucoup plus favorables au secteur privé.

Il ne s'agit, bien évidemment, de rejeter toute initiative visant à rechercher, y compris dans la sphère publique, des gains de productivité et à améliorer le service rendu au coût optimal. Mais Nicolas Sarkozy ne se fixe que des objectifs quantitatifs sans conduire une réflexion sérieuse sur les missions de l'État. Bien sûr, ce n'est pas totalement illogique dans l'esprit d'un homme qui souhaite que l'État se replie sur un champ de compétence restreint et délaisse des pans entiers du marché (régulation économique, protection sociale, services publics de transports, infrastructures...).

Par ailleurs, le président de l'UMP n'a jamais clairement précisé comment se répartirait cette diminution des effectifs. On se doute que la police n'en supportera pas les effets, mais qu'en sera-t-il des autres administrations ? La Justice, les ministères sociaux, l'Éducation Nationale ne parviennent, dans certains domaines, que très difficilement à assurer, dans de bonnes conditions, leurs missions au service du citoyen. Vont-ils devoir encore contribuer à cet effort alors que les citoyens expriment à leur encontre une attente toujours plus exigeante ? La droite promet des redéploiements massifs entre administrations mais sont-ils possibles à l'échelle d'une fonction publique très spécialisée et segmentée comme la nôtre ? En d'autres termes, un inspecteur des impôts peut-il s'improviser inspecteur des affaires sanitaires et sociales ? La réflexion de l'UMP sur ces questions est inexistante. Nicolas Sarkozy s'attaque également aux garanties même de la fonction publique et aux principes qui la fondent : fonction publique de carrière, promotion à l'ancienneté, rémunération sanctuarisée selon une grille précise. C'est oublier un peu vite que ces principes lui ont permis de traverser les décennies en restant loyale, unie, performante et honnête.

Il souhaite importer dans le secteur public des modes d'organisation et de gestion du secteur privé : culture de la performance, intéressement, rémunération des heures supplémentaires... « *Il faut profiter des départs à la retraite pour réduire le nombre de fonctionnaires et partager avec eux les gains de productivité, défend-il. Il faut permettre aux fonctionnaires qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus. Il faut créer un système de rémunération à trois étages, avec un traitement indiciaire de base, une prime liée à la difficulté du poste et une prime liée aux performances* »⁽⁹⁰⁾.

Le secteur public a sûrement à apprendre du privé, notamment la capacité d'adaptation de certaines entreprises aux mutations technologiques. Mais ce choix doit être fait avec discernement, et après un débat approfondi et transparent avec les principaux intéressés, car cette évolution n'est pas anodine pour une fonction publique fondée sur des

principes d'organisation et des valeurs sensiblement différentes de celle du secteur privé, en matière de performance.

2. « Des dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'État passées au crible »

Au-delà de la réduction du nombre des fonctionnaires, le ministre plaide pour une réduction sensible des dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'État.

Ainsi, il a affirmé qu'il prenait à son compte l'ensemble des préconisations du rapport Pébereau pour revenir en 10 ans à une dette soutenable. « *Je souhaite que ces recommandations soient rapidement mises en œuvre et dans leur ensemble* » a-t-il déclaré. Une véritable thérapie de choc est préconisée par le rapport, en se gardant bien toutefois d'en proposer le moindre chiffrage macro-économique : réduction des déficits de 0,6 point par an jusqu'au retour à l'équilibre, obligation d'analyse précise de l'utilité des dépenses publiques, application du principe selon lequel toute nouvelle dépense doit être gagée par la suppression d'une autre, stabilisation des prélèvements obligatoires, non-remplacement d'une partie des départs à la retraite des fonctionnaires, cession des participations de l'État dans les entreprises publiques.

Il y a tout lieu de penser qu'à peine élu, Nicolas Sarkozy demanderait à son Premier ministre de ne plus utiliser l'instrument budgétaire pour dynamiser la demande, gèlerait les dépenses publiques voire réduirait les crédits alloués à l'éducation, à la santé ou à l'environnement...

Les conséquences de ce régime drastique seraient périlleuses pour l'économie française dont la croissance reste fragile : elles engendreraient une dépression économique majeure. Le gel des investissements et des dépenses n'est sûrement pas la solution, au moment même où le besoin de routes, d'écoles, de crèches, de laboratoires, d'hôpitaux est croissant et que les infrastructures constituent un élément déterminant de la compétitivité de la France. Car il n'est pas certain du tout que l'investissement privé suffise et que son « utilité » soit en tout point supérieure à la dépense publique.

3. Quel avenir pour les services publics ?

Pour accompagner le mouvement de réduction des dépenses, Nicolas Sarkozy prépare en outre l'opinion à ce qui s'apparente à un véritable démantèlement des services publics.

À écouter le Président de l'UMP, les pouvoirs publics se seraient révélés incapables d'offrir un service de qualité aux usagers-clients. Sa critique frise encore la caricature : « *La réalité, c'est que depuis 25 ans les usagers font aux services publics toujours les mêmes reproches : les procédures sont beaucoup trop lentes ; l'accueil téléphonique est insupportable ; les horaires d'ouverture sont inadaptés ; les attentes au guichet sont trop longues ; le traitement des dossiers est impersonnel ; les administrations sont trop cloisonnées. Quelle entreprise pourrait se contenter de ce que 70 % seulement de ses clients sont satisfaits de ses services ?* ». Le mot est prononcé : en libéral convaincu, le président de l'UMP avoue sa conviction de la supériorité de la gestion privée sur la gestion publique, quel que soit le périmètre considéré. C'est la raison pour laquelle il souhaite le développement des délégations de services publics et des partenariats public-privé (PPP) qui permettent aux entreprises de financer et de gérer un service public ou une infrastructure à la place d'une collectivité – sans insister sur le fait que ces modes de gestion – qui en soit peuvent apporter expertise et financements sur un certain nombre de projets d'infrastructure – ne peuvent et ne doivent pas devenir le seul mode d'intervention des pouvoirs publics nationaux ou locaux.

Au-delà, Nicolas Sarkozy entretient l'équivoque sur la clé du futur périmètre des services publics : on lui objecte que le maintien des services est la seule façon de conserver une offre de service égale sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones les plus reculées ? Le Ministre répond derechef que le secteur privé est capable des mêmes garanties, quitte à être subventionné par l'État pour cela.

4. Détour chez nos voisins européens

Peut-être serait-on tenté de suggérer au président de l'UMP de regarder plus attentivement certains exemples hors de nos frontières, notamment au

Royaume-Uni, lui qui ne cessent d'évoquer à tout va les modèles étrangers.

Après son arrivée au pouvoir, Tony Blair avait continué à serrer la vis des dépenses publiques dans la lignée de ses prédécesseurs conservateurs. Mais depuis 2001, il a radicalement changé son fusil d'épaule : les dépenses publiques sont passées de 37 % du PIB en 2000 à 42,8 % en 2003, selon l'OCDE. Ainsi, l'emploi dans les administrations publiques, l'éducation, la santé, qui ne s'était accru que de 97 000 personnes entre 1990 et 1997, a augmenté de 860 000 personnes depuis, expliquant la quasi-totalité des créations d'emplois en 2003. Tony Blair a fait embaucher 100 000 fonctionnaires de plus chaque année depuis 2000.

Cet effort est sans équivalent parmi les pays de l'OCDE. Ce n'est toutefois pas pour soutenir la conjoncture mais parce que ses prédécesseurs conservateurs, au pouvoir de 1979 à 1997, tant admirés par Nicolas Sarkozy à l'époque, ont laissé les infrastructures publiques exsangues : système de santé et éducation en déliquescence, transports en ruine. Il a même fallu « renationaliser » les chemins de fer en 2001 suite à plusieurs catastrophes ferroviaires.

5. La privatisation des dernières entreprises publiques parachève cette offensive.

Le démantèlement des services et du secteur publics est en marche et il est difficile de prévoir où s'arrêtera ce mouvement.

En 1996 déjà, Nicolas Sarkozy estimait que le statut d'Air France l'empêchait de se développer. Ministre de l'économie et des finances en 2004, il a largement préparé le terrain, s'agissant d'EDF et de GDF en transformant ces deux établissements publics en société anonyme. Pour faire passer la pilule auprès des syndicats et du personnel, il n'a pas hésité, à nouveau, à prêter serment.... Ils s'est engagé à ce que ces deux entreprises ne soient jamais privatisées⁽⁹¹⁾.

L'ouverture du capital de GDF est intervenue quelques mois après son départ de Bercy, et Nicolas Sarkozy s'est finalement mis d'accord avec le Premier ministre pour qu'elle soit totalement privatisée avant la fin 2006. Le Conseil constitutionnel a récemment

renvoyé la concrétisation du mariage Suez-GDF à la fin du premier semestre 2007, soit après l'élection présidentielle. Ironie du sort : Nicolas Sarkozy devient aux yeux des Français le candidat de la privatisation de GDF !

Il a par ailleurs achevé de privatiser France Telecom. Il a aussi mis 35% du capital de la Snecma sur le marché, de même que le capital de deux sociétés d'autoroute (SANEF et SAPRR) à un tarif que tout le monde reconnaît bradé.

Le tour viendra pour Areva, la CNP, le CEA... N'en doutons guère⁽⁹²⁾.

Jusqu'où ira ce mouvement ? L'ouverture à la concurrence ne devrait pas se limiter à la seule sphère économique. Le service public de l'emploi a déjà été touché avec la suppression du monopole de placement de l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi). Elle pourrait un jour aussi s'étendre à l'Éducation Nationale.

6. Ce retrait de l'État ne s'accompagne pas d'un renforcement de l'échelon européen sur le plan politique ou économique.

Nicolas Sarkozy a beaucoup tardé à investir le sujet européen comme s'il ne l'intéressait guère. Il est vrai qu'il ne montre pas beaucoup d'ambition sur ce terrain.

Or, le seul vrai débat important en matière européenne se résume en une question : quel est l'objet de la construction européenne ou, en d'autres termes, quel est notre projet pour l'Europe ?

Il existe aujourd'hui, et schématiquement, trois projets distincts pour l'Europe.

Être le lieu de réconciliation des adversaires du siècle passé. C'est un projet que l'on pourrait qualifier d'inspiration allemande. En 1945, la crise morale est énorme : 50 millions de morts dont 35 millions de civils, 10 millions d'hommes anéantis dans les camps de la mort. L'Europe qui renaît dans les années 50 est donc fortement marquée par cet héritage. Elle est d'abord celle de la réconciliation de tous les nationalismes exacerbés du siècle passé.

Hier réconciliation des français et des allemands, aujourd'hui des tchèques et des slovaques, des allemands et des peuples de la Mitteleuropa, demain

des serbes, des croates et des bosniaques ou encore et peut-être des turcs et des grecs.

Deuxième alternative possible : être un vaste marché commun débarrassé des entraves au libre échange. C'est un projet de conception anglo-saxonne qui a clairement la préférence des américains. Il parie sur l'intégration et la taille des marchés, la division du travail et de la rationalisation des tâches à l'échelle du continent.

Troisième alternative possible : être une puissance politique majeure sur la scène internationale. Si l'Europe veut compter, alors il lui faut s'affirmer comme une puissance politique, diplomatique et militaire. Ce projet est tout entier organisé autour de l'idée d'indépendance européenne : indépendance de son modèle social vis-à-vis du modèle dominant, indépendance de sa politique internationale visant à promouvoir un modèle alternatif à une mondialisation soumise exclusivement aux impératifs du marché, indépendance enfin vis-à-vis d'un partenaire américain qui a cédé à la tentation d'abuser de sa toute-puissance. Cette dernière vision est historiquement celle de la France. Elle peut devenir demain celle de nos partenaires européens mais est-elle aujourd'hui celle de Nicolas Sarkozy ?

Nicolas Sarkozy nous laisse dans le domaine de la politique européenne une lancinante et persistante impression de double jeu.

Les leaders européens qu'il apprécie le plus ne comptent pas parmi les européens les plus convaincus, qu'il s'agisse de José Maria Aznar ou de Silvio Berlusconi.

Il conteste l'efficacité, pourtant avérée, du moteur franco-allemand et invoque un temps la réalité démographique (les pays de plus de 40 millions d'habitants) pour préconiser une alliance avec la Grande-Bretagne, l'Italie et la Pologne, trois pays qui se sont montrés les plus fidèles soutiens des États-Unis dans la guerre irakienne... C'est aujourd'hui l'hypothèse des six pays fondateurs qui tient la corde pour constituer, à ses yeux, le futur moteur de la construction européenne...

En 1992, au moment du référendum sur le traité de Maastricht, il est, avec Édouard Balladur, de ceux qui suggèrent à Jacques Chirac de prôner l'abstention.

Si le président du RPR les avait suivis, le oui aurait très probablement été battu et l'Euro envoyé aux oubliettes.

Treize ans plus tard, en mai 2005, au moment du référendum sur la constitution européenne, il finasse de nouveau. Certes, le président de l'UMP prône le oui à la constitution européenne mais fait voter son parti contre l'adhésion de la Turquie : le 6 mars 2005, le Conseil national l'UMP confirme donc cette position qu'il avait pourtant déjà adoptée le 9 mai 2004 à Aubervilliers sous la présidence d'Alain Juppé ! En entretenant la confusion entre le vote de la constitution européenne et la question turque, Nicolas Sarkozy fait de la politique politicienne et règle ses comptes personnels avec le président de la République.

Quelques mois plus tard, lors de la convention de l'UMP consacrée, en septembre 2005, à l'Europe, il fait profession de foi européenne mais derrière les belles déclarations sur l'Europe puissance, quelles sont ses propositions concrètes ? Une politique communautaire en matière de recherche et d'innovation, un renforcement des capacités de projection sur les champs d'intervention extérieure, un Schengen de la lutte anti-terroriste et de la lutte contre la criminalité organisée, une diplomatie de l'énergie pour sécuriser les approvisionnements, comme le font actuellement les États-Unis et la Grande-Bretagne... Rien de bien nouveau, ni de vraiment concret ! Voilà qui est bien peu pour quelqu'un qui prône la rupture ! Rien sur l'emploi, sur le renforcement du gouvernement économique de la zone euro, sur l'harmonisation de la fiscalité des entreprises, ou sur un vaste programme de grands travaux fondé sur l'édification de grands réseaux transeuropéens de transport, d'énergie et la préparation de la société de l'information ! Rien de tout cela, tout au plus un vague engagement à définir au niveau européen une politique de protection de nos intérêts économiques.

Ces trois épisodes en 1992, en mai 2005 et enfin en septembre de cette même année témoignent, au mieux de l'euro-scepticisme de Nicolas Sarkozy, au pire de son absence complète de conviction en ce domaine : l'Europe ne serait alors pour lui qu'un

moyen parmi d'autres de parvenir à ses fins : accéder à la présidence de la République. Instrument de son avenir plutôt que de celui des européens ! Sa réflexion se résume à une vague critique de l'euro et de la banque centrale européenne (BCE), jugés responsables des maux dont souffre la France. Durant son discours d'Agénou du 22 juin 2006, il « reconnaît » que « *l'introduction de l'euro a brouillé les repères monétaires et qu'il s'est bel et bien accompagné d'une forte hausse du coût de la vie et d'une chute du pouvoir d'achat* ».

Pour corriger ces dysfonctionnements, le président de l'UMP préconise un gouvernement économique de l'Europe qui prime sur la politique de la BCE. Donnons lui acte de reprendre une idée que les socialistes soutiennent depuis 1992. Il y a fort à craindre toutefois que nous ne mettions pas la même chose derrière ces mots. Nicolas Sarkozy ne souhaite guère que l'Europe intervienne dans l'économie au-delà de ses compétences actuelles qui se limitent finalement à la concurrence, à l'agriculture et à la monnaie.

Il n'a jamais été favorable au renforcement des marges de manœuvre budgétaire, à une progression du budget européen, ou à la mise en œuvre d'une véritable politique industrielle ou sociale. Il a toujours été farouchement opposé à l'harmonisation fiscale, souhaitant pouvoir utiliser de manière discrétionnaire cet outil pour favoriser ses clientèles (les buralistes, les médecins, ...). « *Chaque gouvernement devrait pouvoir déterminer le taux de TVA applicable aux prestations locales* » martèle-t-il. Même s'il n'a pas hésité à menacer les pays de l'Est de représailles (suppression de l'éligibilité aux fonds structurels) si ceux-ci ne consentaient pas à mettre fin à leur dumping fiscal... Il n'en est pas à une contradiction près.

Tout cela n'est pas à la hauteur des enjeux européens.

En fait, l'Europe d'aujourd'hui satisfait Nicolas Sarkozy. Comme elle satisfait les États-Unis. La vision anglo-saxonne d'une Europe réduite à une zone de libre échange, le cas échéant régulée par quelques politiques communes, est en train de l'emporter. Faute de volonté et de cohérence, l'Europe se contente d'être une puissance civile, une sorte

de Scandinavie du Monde, une nouvelle Finlande dont les États-Unis auraient neutralisé la politique extérieure comme jadis l'URSS avait neutralisé la Finlande.

On comprend mieux dans ses conditions son attitude pour le moins ambiguë lors de l'intervention américaine en Irak.

Permettre aux riches de s'enrichir davantage

« Je suis le gardien du fruit du travail des Français qui en ont le plus besoin » aime à répéter Nicolas Sarkozy. Pour réhabiliter l'effort, l'audace, le goût du risque, il veut déculpabiliser les Français de gagner davantage d'argent. Ainsi souhaite-t-il intéresser les enseignants à la performance en rémunérant davantage les plus compétents, autoriser les salariés à travailler plus de 35 heures et gagner davantage par le biais des heures supplémentaires, encourager les bénéficiaires des minima à retrouver un emploi. Tout ceci paraît partir d'une louable intention. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt, car ce qu'il cherche avant tout, et en cela il s'inscrit clairement dans le courant néo-conservateur américain, c'est l'éradication de tous les obstacles à l'enrichissement des « meilleurs », c'est la neutralisation des mécanismes de redistribution verticale. Et peu lui importe si cette politique débouche sur un accroissement des inégalités, comme c'est le cas aux États-Unis.

Les mesures fiscales décidées pendant son passage à Bercy en 2004 constituent un condensé de la politique que le candidat pourrait appliquer à grande ampleur s'il était élu à la Présidence de la République. Elles ont dans leur grande majorité visé à favoriser des clientèles – les patrons, les propriétaires, les détenteurs de patrimoine – et ont toutes comme point commun de favoriser les plus riches et les plus favorisés. Pendant son discours d'Agén, le président de l'UMP n'a-t-il pas avoué : « Je veux dire au grand patron qui gagne beaucoup d'argent qu'il est sain de gagner de l'argent quand on l'a mérité parce qu'on a contribué à créer beaucoup d'emplois et beaucoup de valeur ».

Déjà en 1993-1995, il avait choisi d'augmenter la CSG (1,3 point), la TIPP, la TVA sur les abonnements EDF-

GDF, la redevance... et avait parallèlement baissé l'impôt sur le revenu, élevé les réductions d'impôts pour gardés d'enfant à domicile, baissé l'imposition des plus values.

Plus récemment, après avoir baissé injustement l'impôt sur le revenu⁽⁹³⁾ et avoir incité les citoyens les plus aisés à opérer des donations en franchise d'impôt, le ministre a décidé en 2005 de s'attaquer aux droits de succession pour promouvoir la France des rentiers. Il s'est bien gardé de toucher au barème et s'est contenté d'instituer un abattement général supplémentaire de 50 000 euros, amputant un peu plus encore la base fiscale des successions. Cette mesure devrait faire chuter de 40 % le nombre de patrimoines imposables.

Quand on sait que seuls 20 % des français payaient jusqu'alors des droits de succession (l'abattement principal est de 76 000 euros et la moitié des successions françaises sont inférieures à 55 000 euros), cette mesure favorise clairement la promotion sociale par l'héritage et non par le travail. Elle encourage les phénomènes de reproduction sociale au détriment du modèle républicain de promotion par le mérite et l'effort. Ces phénomènes devraient largement s'accroître dans les années à venir, Nicolas Sarkozy ayant annoncé une exonération massive sur les successions en cas de victoire aux élections présidentielles ouvrant la voie à la suppression de toute fiscalité dans la lignée de ce que Bush et Berlusconi ont fait voter dans les derniers mois (si aucun nouveau vote n'intervient, l'impôt successoral américain aura disparu dans 10 ans).

Le ministre n'a pas hésité non plus à accroître dans le budget 2005 le montant de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile : le plafond est passé cette année-là de 10 000 à 12 000 euros (et 1500 euros supplémentaires par enfant ou personne âgée à charge) au bénéfice de 0,2 % des foyers fiscaux les plus riches : le coût pour la collectivité d'une telle mesure s'est élevé à 100 millions €.

Avec sa bénédiction, le Gouvernement a récemment poursuivi son offensive fiscale au bénéfice des ménages les plus riches dans la loi de finances pour 2006. Nicolas Sarkozy a soutenu l'initiative parlementaire qui visait à alléger l'impôt de solidarité sur la for-

tune pour les salariés et les dirigeants actionnaires. S'ils détiennent des actions ou des parts nominatives de leur entreprise, ils bénéficieraient désormais d'un abattement de 75 % sur la valeur de ces actions à condition de les garder six ans. Pour les dirigeants partant à la retraite, il était prévu qu'ils profitent du même dispositif à la condition qu'ils aient détenu leurs actions trois ans avant leur départ et qu'ils les aient conservées six ans après leur cessation d'activité. La droite affaiblit une fois de plus l'impôt sur la fortune et favorise essentiellement les dirigeants et les cadres supérieurs, principaux bénéficiaires des stock-options.

Nicolas Sarkozy a également soutenu la « simplification » du barème de impôts sur le revenu (IRPP) avec l'intégration de l'abattement de 20 %, (qui aura bénéficié aux actifs gagnant plus de 10 000 euros net par mois) et la création d'un bouclier fiscal – le total des impôts directs d'un contribuable ne pouvant désormais plus dépasser 60 % de ses revenus⁽⁹⁴⁾...

Au total, ces réductions d'impôt annoncées pour 2007 représentent 5 milliards € (soit 0,3 % du PIB). 4 milliards € sont dépensés au profit des ménages les plus riches. 20 % des foyers fiscaux imposables les plus modestes ne gagnent rien à la réforme de l'impôt sur le revenu... « *Au total, près de 66% des 3,6 milliards y de baisse d'impôt sont restitués au 20% des foyers imposables les plus riches* »⁽⁹⁵⁾.

Il serait vain de vouloir recenser l'ensemble des autres décisions de Nicolas Sarkozy qui cherchent à privilégier les plus riches. Citons tout de même encore pour mémoire :

- le peu d'empressement de Nicolas Sarkozy à empêcher la mise en œuvre de l'amnistie fiscale pour les capitaux illégalement expatriés, voulue par Jean Pierre Raffarin, mesure qui a favorisé directement les gros revenus ;
- l'exonération des donations permettant par exemple à un couple de grands-parents de donner à ses trois enfants et à ses neuf petits enfants jusqu'à 720 000 euros sans que l'État prélève un seul centime ! « On n'a pas à s'excuser d'avoir un patrimoine » déclarait lors de son premier discours, le président de l'UMP. Mais qui peut donner une telle somme si ce ne sont les ménages les plus riches ?

Réhabiliter le travail ? Le précariser plutôt !

Nous l'avons déjà souligné, pour Nicolas Sarkozy, la France est anémiée par une culture de la paresse, par une culpabilisation de ceux qui travaillent. Il est selon lui urgent de réhabiliter l'effort en allégeant ou éradiquant toutes les contraintes qui pèsent sur le travail et l'esprit d'entreprendre. Il faut non seulement récompenser le travail mais aussi fluidifier le marché du travail. « *La France qui travaille doit être remerciée* » déclare-t-il. « *La cohésion sociale, c'est le droit à un emploi pour chacun (...) ce n'est pas plus d'allocations, plus d'assistance, plus d'égalitarisme* ». « *Cessons de culpabiliser la France qui se lève tôt* ». « *Notre politique sociale ne peut se limiter à la seule question des exclus* ». Cette nouvelle ambition passe par plusieurs transformations.

1. D'abord, il faut alléger les « charges » qui pèsent sur le coût du travail et la compétitivité des entreprises. Le système de financement de la sécurité sociale est accusé de dégrader la compétitivité des entreprises et de nuire à l'emploi. Ces critiques sont largement excessives et procèdent d'une analyse à courte vue.

Le coût du travail en France se situe à un niveau comparable aux autres pays industrialisés : le coût horaire de la main d'œuvre française se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, car les salaires nets y sont plus faibles, ce que l'on peut d'ailleurs regretter. Avec le vaste mouvement d'exonération de charges sociales mené depuis plusieurs années, le coût du travail en France se situe même à un niveau compétitif par rapport à la plupart des pays développés, y compris les pays anglo-saxons s'agissant des travailleurs les moins qualifiés.

La croissance du prélèvement social n'a pas empêché la restauration des marges des entreprises depuis la fin des années 80.

2. Ensuite, il faut supprimer les 35 heures ou à tout le moins « restaurer la liberté pour les salariés de travailler plus », en incitant au recours aux heures supplémentaires par une rémunération attractive, quitte à les exonérer de charges sociales. Nicolas Sarkozy ne semble pas avoir conscience de l'exis-

tence de rapport de force dans les entreprises lorsqu'il affirme qu'il souhaite que les salariés soient « libres » de travailler plus de 35 h, de travailler le dimanche, de ne pas faire grève...

« Il existe une marge pour augmenter les salaires sans renchérir le coût du travail : en diminuant les charges sociales sur les heures supplémentaires (...). Ces baisses de charges permettront de financer des augmentations de salaires pour ceux qui travailleront plus ». Cette idée induit des effets pervers évidents : ce sont in fine les salariés qui financeront eux-mêmes les heures de travail supplémentaires par une baisse de leurs salaires indirects collectifs (salaires différés liés aux droits à la retraite et à la maladie).

Au-delà des 35 heures, c'est toute la législation sur la durée du travail qu'il entend réformer. C'est ainsi qu'il déclare le 4 décembre 2006 lors d'un déplacement à Chalon sur Saône : « Ceux qui veulent être payés le double et travailler le dimanche 24 [décembre], pourquoi les empêcher de le faire ? »

3. Enfin et surtout, Nicolas Sarkozy préconise une déréglementation du marché du travail : assouplissement des conditions de licenciement et remplacement du CDI et du CDD par un nouveau contrat souple et dénué de garantie sérieuse. Dans ce domaine, le président de l'UMP reprend à son compte les préconisations du rapport de Pierre Cahuc et Francis Kramarz⁽⁹⁶⁾.

Les deux économistes proposent de supprimer les emplois précaires (le CDD) et de créer un contrat de travail unique à durée indéterminée. Ce contrat, que Nicolas Sarkozy évoque à chacune de ses interventions sur l'emploi, aurait trois composantes selon les auteurs : « il sera(it) à durée indéterminée ; il donnera(it) droit à une « indemnité de précarité » versée au salarié ; il donnera(it) lieu à une « contribution de solidarité » correspondant à une taxe payée par l'entreprise qui licencie. » Cette dernière servirait à garantir le reclassement du salarié, assuré non plus par les entreprises, mais par un nouveau service public de l'emploi, mettant en concurrence des organismes publics ou privés, et s'appuyant sur des professionnels rémunérés au résultat.

Que penser de ce nouveau contrat unique ?

Les garanties attachées au salariat n'ont pas toujours existé. Le salariat tel que nous le connaissons aujourd'hui, et à travers lui la norme de l'emploi stable à durée indéterminée, est le fruit d'un long et difficile cheminement⁽⁹⁷⁾. Ce n'est qu'à la faveur des Trente Glorieuses qu'il s'est imposé comme une norme. L'apparition du chômage de masse a constitué le premier facteur d'érosion de ce statut. L'évolution des techniques s'est accompagnée pour les entreprises d'une recherche de davantage de flexibilité (réorganisation du travail, polyvalence, sous-traitance, caractère saisonnier des tâches). Par ailleurs, l'analyse selon laquelle la persistance du chômage serait due aux rigidités du marché du travail a généré l'éclosion de nouvelles catégories de contrats atypiques (CDD, intérim...).

Même si le CDI à plein temps reste majoritaire, il ne cesse de perdre du terrain (86% de l'emploi salarié en 2004 contre 91 % en 1975) à mesure que ces contrats précaires et partiels se banalisent, notamment pour les jeunes, les femmes et les travailleurs âgés.

Dès lors ce contrat unique est-il susceptible de réduire la précarisation du travail observée aujourd'hui ? Il est permis d'en douter. La fusion du CDD et du CDI en un contrat de travail unique vise selon les auteurs à éradiquer le dualisme du marché du travail. En fait, elle produit un autre dualisme, tout aussi pervers, entre les travailleurs nouvellement embauchés et ceux ayant le plus d'ancienneté dans l'entreprise.

Le bénéficiaire de ce contrat acquiert des protections et des garanties croissantes avec l'ancienneté. Il risque fort d'être particulièrement peu protégé en début de carrière. Ce qui est très inquiétant. Il se retrouvera à la merci de la stratégie de gestion des ressources humaines de l'employeur. Certes il ne s'agit pas d'incriminer a priori les entreprises qui ont aussi intérêt à investir durablement dans leur main d'œuvre : la flexibilité demeurera très différente selon les profils et les plus performants se verront proposer sans doute des contrats sur mesure. Toutefois, comme le souligne Florence Lefresne⁽⁹⁸⁾, socio-économiste à l'Institut de Recherche Écono-

miqueet Sociale (IRES), l'individualisation à outrance « *confronte parfois le salarié (...) au risque de l'évaluation de ses qualités par le seul marché, le soumettant à ses seules capacités de négociation, loin de toute garantie collective. Là où le statut salarial le protégeait, le retour au simple contrat l'expose toujours plus. Par ailleurs quelle peut être la qualité des investissements dans le travail et dans la formation quand pèse la menace permanente d'un licenciement ?* ».

La fusion CDI/CDD n'est envisagée par ailleurs qu'au prix d'un affaiblissement considérable des protections contre le licenciement. Les entreprises n'auraient finalement plus qu'à payer une taxe pour les salariés qu'elles licencient, comme elles le font déjà massivement pour les personnes handicapées qu'elles refusent de recruter.

Le projet fait donc reposer la protection sociale au sens large (y compris la formation) sur des droits non directement liés au contrat de travail. Le risque est grand de dédouaner les entreprises de toute responsabilité collective en matière d'emploi, d'insertion et de chômage.

Ce qui choque donc le plus, c'est le sentiment que le salarié est replacé dans une position de forte subordination vis-à-vis de l'employeur, sans bénéficier en contrepartie des protections et des garanties collectives jusqu'alors acquises à travers le code du travail, les accords interprofessionnels, les accords de branche et d'entreprise. La droite libérale cherche à attribuer à l'entreprise l'unique soin de réguler les relations du travail, quitte à aboutir à une individualisation extrême des relations du travail. Le risque est grand pour le salarié de dégrader les relations sociales qu'il entretient avec l'employeur et de le contraindre *in fine* à la démission forcée ou la soumission désabusée.

L'employeur pour sa part, soudain décomplexé par la disparition de normes qui jusqu'à présent encadraient l'exercice de son autorité, et n'étant plus contraint par la négociation collective, pourrait être tenté d'adopter des comportements autoritaires. De tels comportements sont déjà observés Outre Atlantique. N'a-t-on pas vu récem-

ment l'équipementier américain *Delphi* et la firme *General Motors* proposer à leurs salariés une baisse drastique des salaires (des 3/5^{ème} chez *Delphi*), des réductions des prestations privées d'assurance maladie et des pensions versées par les fonds de retraite, soit disant pour préserver l'emploi ? En réalité, ces mesures permettaient d'accorder au haut management des primes vertigineuses : 486 cadres de haut niveau auraient ainsi obtenu le versement en espèces d'une majoration de 30 à 250 % de leur salaire.

Enfin, l'idée selon laquelle il faut inciter voire contraindre les chômeurs à retrouver rapidement un emploi en supprimant l'allocation chômage s'ils refusent une offre produisant plus d'inconvénients que d'avantages. Cette mesure substitue aux trappes à inactivité des trappes à faible qualification, phénomène que l'on observe déjà Outre Atlantique. Si la conjoncture conduit un salarié au chômage et qu'il se voit contraint d'accepter un emploi déqualifié, il lui sera difficile – sauf conjoncture particulièrement favorable – de retrouver un emploi correspondant à sa qualification initiale. La politique de Nicolas Sarkozy risque d'organiser le déclassement des travailleurs.

Les propositions de Nicolas Sarkozy, si elles venaient à être appliquées, préfigurent donc la disparition du salariat. Elles sonneront le glas par ricochet du syndicalisme, du paritarisme, des assurances sociales telles que nous les connaissons.

LES DANGERS D'UNE RÉVOLUTION LIBÉRALE - LE VOLET SOCIAL

Le président de l'UMP estime aussi que la politique sociale de la France doit être profondément repensée. Fondée selon lui exclusivement sur l'assistanat, elle ne profiterait, souvent de manière indue, qu'à une petite frange de la population, « les exclus », alors que « *ceux qui travaillent doivent payer pour subventionner ceux qui ne travaillent pas* »⁽⁹⁹⁾. Tout se passe comme si, ceux qui sont aujourd'hui privés d'emploi, ou contraints à un emploi partiel ou précaire, le choisissaient délibérément.

« Le meilleur modèle social est celui qui donne un emploi à chacun, pas des allocations à tous ». Cynique, Nicolas Sarkozy a eu cette formule le 9 novembre 2004, lors d'une réunion de l'aile libérale de l'UMP : « oh, excusez-moi, ça fait vingt minutes que je parle et je n'ai pas prononcé le mot social, ni même le mot cohésion sociale. Est-ce à dire que je suis moins généreux que les autres ? ». Il n'a pas non plus hésité à mettre en parallèle le dirigeant qui négocie des rémunérations excessives et celui qui profite des minima sociaux : lors de son discours-programme d'Agen le 22 juin 2006, il demande d'un côté la suppression des « parachutes en or » et des « retraites chapeau » et exige de l'autre que « celui qui vit avec les minima sociaux accomplisse un travail d'utilité sociale ».

Cette méfiance que Nicolas Sarkozy porte envers les plus démunis qui perçoivent des allocations de subsistance procède d'abord d'une méconnaissance profonde du tissu social français. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Maire de la ville la plus riche de France, président du conseil général du département ayant la base fiscale la plus élevée, il ne connaît ni les chômeurs, ni les familles modestes. Il « découvre » la situation précaire de certaines banlieues. Mais cette méconnaissance est également le fruit d'un désintérêt pour les questions sociales, son angle de perception et d'analyse étant surtout sécuritaire. Il ne raisonne qu'en terme d'ordre public et de sécurité des biens et des personnes. Les ressorts sociaux des phénomènes de violence ne l'intéressent guère. C'est la raison pour laquelle il privilégie toujours la répression sur la prévention, la réponse immédiate à une crise au travail de fond pour en prévenir les manifestations et en corriger les causes structurelles.

Aussi la pensée sociale de Nicolas Sarkozy est assez pauvre, et le ralliement de François Fillon, nouvelle « conscience sociale » du sarkozisme n'est pas fait pour rassurer. Mais là encore, l'objectif attendu est clair : il s'agit de démanteler progressivement le modèle social français. Ce projet s'articule autour de trois offensives :

- préserver le revenu des classes moyennes et élevées en mettant fin à la « spoliation » des politi-

- ques redistributives, quitte à creuser les inégalités ;
- aider davantage les familles et les classes moyennes ;

- placer sous surveillance et sous conditionnalité les bénéficiaires de l'aide sociale.

Gommer les mécanismes de redistribution verticale

Pour ne pas « désespérer la France qui travaille », le système social doit réorganiser profondément ses modes de redistribution. D'une solidarité jusqu'alors principalement verticale, le président de l'UMP souhaite instaurer un nouveau système qui préserve l'intégrité des revenus des classes supérieures et dans une moindre mesure des classes moyennes.

Ainsi, en diminuant l'impôt sur le revenu, seul à être vraiment progressif et ne touchant que la moitié des foyers fiscaux, Nicolas Sarkozy donne un petit coup de pouce aux classes moyennes, fait un gros cadeau aux nantis, et laisse de côté les plus modestes. En promettant de distribuer des stock options à tous les salariés, il ne récompense que ceux qui ont une situation stable dans les grandes entreprises cotées en Bourse, en laissant derrière les autres (chômeurs, inactifs, travailleurs dans les PME et les très petites entreprises). Il en est de même quand il défend le principe d'une franchise pour les premiers soins en matière d'assurance maladie qui affecterait avant tout les plus modestes, ou lorsqu'il défend le principe d'une TVA sociale, pour financer la protection sociale, qui est pourtant l'impôt le plus injuste.

À l'occasion de la convention de l'UMP sur l'école, Nicolas Sarkozy a plaidé en outre pour la suppression de la carte scolaire et pour l'abandon du système des zones éducatives prioritaires (ZEP) qui permettent jusqu'à présent de concentrer des efforts financiers et humains dans des établissements qui accueillent une population en difficulté sociale.

S'agissant de la carte scolaire, l'UMP considère qu'elle est devenue profondément injuste car « les parents des couches les plus favorisées (ou les parents les plus motivés qui acceptent de lourds

sacrifices financiers) contournent la carte scolaire en inscrivant leurs enfants dans des établissements privés. D'autres parents usent de leur influence, de leur connaissance du système (...) pour obtenir, au travers de domiciles fictifs ou d'options rares ou tout simplement de dérogations, l'inscription de leurs enfants dans l'établissement de leur choix ».

Le diagnostic comporte sans doute une part de vérité. Mais quel aveu d'impuissance de se borner à un simple constat pour supprimer un dispositif qui a pour objectif flouable de favoriser la mixité sociale ! Le supprimer purement et simplement n'aura pour conséquence que d'aggraver la ghettoïsation scolaire en laissant les établissements seuls maîtres de leur politique de recrutement.

Aider davantage les familles et les classes moyennes aux dépens des plus pauvres

Nicolas Sarkozy considère que la politique sociale doit avant tout être une politique familiale :

- afin de concilier vie professionnelle et vie familiale, il propose de revaloriser significativement la prestation d'accueil au jeune enfant (PAJE) et d'appliquer un vaste plan de construction de crèches et de promotion des crèches d'entreprises. Là encore, ces dispositifs concernent exclusivement ceux qui travaillent au détriment des autres catégories de la population ;
- il souhaite que les allocations familiales versées aux parents qui ne s'occupent pas de leurs enfants ou sont « en grande détresse sociale » soient placées sous tutelle ; il conviendrait que le président de l'UMP explique ce qu'il entend par « détresse sociale ». Se définit-elle uniquement en fonction d'un niveau de revenus ? Ce serait dans ce cas inadmissible, le fait d'être plus riche ne garantissant absolument pas un sens plus élevé des responsabilités ;
- seule proposition généreuse : Nicolas Sarkozy se déclare en faveur d'une forte hausse des allocations familiales à partir du 1er enfant pour les familles les plus modestes.

Le ministre-candidat rêve également, comme le Président Bush, de l'émergence d'une « société de

propriétaires ». Il souhaite transformer la France en un pays de petits propriétaires par un accès facilité au crédit, par un allègement de la fiscalité sur les donations et héritages, par le développement des crédits hypothécaires...

Or, une nouvelle fois, une telle politique s'avère profondément inégalitaire :

- tous ne pourront pas accéder à la propriété dans les mêmes conditions (de financement, mais aussi de garantie de qualité et de salubrité) ;
- la vente d'1 % des logements sociaux ne s'accompagnera pas nécessairement de la construction de nouveaux logements alors que l'offre est déjà tellement insuffisante ;
- cette opération aurait pour effet de vendre aux plus démunis des logements insalubres ou de mauvaise qualité. Les logements sociaux en meilleur état se négocieraient probablement à des prix trop élevés pour trouver acquéreur auprès des plus démunis, comme on l'a vu lors de l'opération annoncée par Nicolas Sarkozy dans les Hauts-de-Seine ;
- cette politique donnerait enfin l'occasion à l'État de se désengager de ses obligations dans les domaines de la construction, de la réhabilitation et de la gestion du parc de logement locatif social.

Placer les plus démunis sous surveillance et les aides auxquelles ils prétendent sous conditions

Nicolas Sarkozy annonce sans ambiguïté la stratégie de rupture qu'il souhaite amorcer en cas de victoire à la présidentielle lors de la convention UMP sur les questions sociales : « *la collectivité ne peut pas aider ceux qui ne fournissent pas le minimum d'effort personnel sans lequel rien n'est possible* ». Il faut donc conditionner les aides aux plus pauvres à des critères précis et rigoureux : il faut que « *celui qui vit avec des minima sociaux accomplisse un travail d'utilité sociale* » déclare-t-il encore lors du discours d'Agen.

Partant du constat jamais démontré selon lequel les bénéficiaires de minima sociaux ont une préférence pour l'assistanat, lui et la droite néo-conservatrice qu'il incarne souhaitent forcer les bénéficiaires de l'aide sociale à travailler coûte que coûte. Avant

de montrer combien cette logique de conditionnalité peut être perverse dans le cas des bénéficiaires des minima sociaux, il faut rappeler ici combien la politique de la droite, au lieu de prévenir l'exclusion, a au contraire provoqué une entrée massive dans les dispositifs d'aide sociale et notamment de RMI.

Une étude récente de la DARES⁽¹⁰⁰⁾ révèle ainsi que fin 2003, plus de 4,25 millions de demandeurs d'emplois sont potentiellement indemnissables, soit une hausse de 5,7 % par rapport à 2002. Parmi cette population, 2,7 millions de demandeurs d'emploi sont effectivement indemnisés, soit un nombre absolu jamais atteint auparavant. Mais le nombre de demandeurs d'emploi non indemnisés augmente aussi spectaculairement. La réforme des filières d'indemnisation encouragée par la droite en 2002 a conduit à une diminution du flux des admissions en indemnisation et à l'épuisement des droits à indemnisation. Or, cette exclusion des droits provoque depuis 2004 une explosion du nombre d'allocataires du RMI, dernier filet de sécurité. Ainsi, fin décembre 2004, on dénombrait plus d'un million d'allocataires, soit une progression de 9,2 % par rapport à 2003⁽¹⁰¹⁾. Si le nombre de Rmistes se tasse légèrement au premier trimestre 2006 (– 0,8 %), l'augmentation sur douze mois reste importante (3,9 % par rapport au 1^{er} trimestre 2005) et ininterrompue depuis trois ans⁽¹⁰²⁾. Au bilan, le nombre de Rmistes a augmenté de 231 000.

Mais revenons à la question de la mise sous conditions des aides. Certes, la logique que l'on qualifie pudiquement « d'activation des dépenses sociales » n'est pas en elle-même condamnable : il est logique de chercher à aider les personnes les plus éloignées de l'emploi à rejoindre le marché du travail, si cela est possible, en leur fournissant des formations qualifiantes, un accompagnement adapté : inutile de préciser que les populations concernées attendent de l'État qu'il les aide à se réinsérer et que personne ne peut se contenter des quelques centaines d'euros mensuels que représente par exemple le RMI aujourd'hui⁽¹⁰³⁾.

Poussée à l'extrême, cette logique devient toute-fois perverse : « l'emploi forcé » pour les popula-

tions les plus vulnérables, politique menée de main de fer aux États-Unis et au Royaume-Uni (*workfare*), ou sous une forme à peine atténuée dans certains pays scandinaves, est non seulement inacceptable car attentatoire aux libertés mais surtout totalement inopérante.

Initiée en 1996 par Bill Clinton aux États-Unis avant tout pour diminuer le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, le dispositif, intitulé « *Temporary Assistance for Needy Families* » conditionne le versement de l'aide sociale à une activité minimale de 30 heures par semaine, dans le cadre d'un « plan de responsabilité individuelle » qui définit les étapes de la réinsertion professionnelle. Bush a souhaité relever ce seuil à 40 heures, pour le moment en vain.

Anne Daguerre⁽¹⁰⁴⁾, chercheuse à l'université du Middlesex à Londres en a évalué les effets sociaux : – le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale aux États-Unis a fortement baissé : de 14,4 millions en 1994 à 5,4 millions en 2001 ;

– phénomène particulièrement inquiétant, « le taux de pauvreté des enfants, qui avait diminué d'un cinquième entre 1996 et 2000, augmente désormais, passant de 16 % en 2000 à 17,6 % en 2003 » ;

– « en dépit de ces données alarmantes, l'administration américaine prétend que le fait d'occuper un emploi, aussi peu qualifié et mal payé soit-il, réduit la pauvreté et améliore automatiquement les perspectives de carrière, ce que les spécialistes nomment *work first*. En fait, les allocataires ayant un emploi touchent entre 472 et 738 dollars par mois, soit un revenu annuel compris entre 5 664 et 8 856 dollars, au-dessous du seuil de pauvreté (9 827 dollars par an) ».

Une mise sous conditions des allocations du même type, mais sous des formes différentes, a été également appliquée au Royaume-Uni (le *New Deal* de Tony Blair) ou au Danemark en 1994. À chaque fois, les résultats sont plus que mitigés : sous-emploi chronique des publics concernés, extrême précarité des revenus, éviction du bénéfice de l'aide sociale ou des régimes d'indemnisation du chômage au profit des pensions de pré-retraites ou d'invalidité. C'est ainsi qu'Anne Daguerre note qu'au

Royaume-Uni, si le taux de chômage officiel se situe à son plus bas niveau depuis 20 ans (de 4,5 à 4,8 % en 2004) c'est aussi parce que 2,7 millions de personnes, soit 7,5 % de la population active en âge de travailler, perçoivent désormais une pension d'invalidité.

Dans le cas de la France, les parcours et les profils des allocataires de minima sociaux sont de toute façon très hétérogènes. Serge Paugam⁽¹⁰⁵⁾ distingue par exemple trois types de Rmistes :

- les personnes ayant une qualification inadaptée au marché du travail mais qui restent en lien avec les organismes d'insertion professionnelle ;
- celles qui ne peuvent pas prétendre à un emploi stable (problème de santé, d'incapacité ou d'âge) du moins dans la sphère marchande, mais qui conservent un minimum de liens sociaux ;
- enfin celles qui ne peuvent pas accéder à l'emploi et qui ont perdu toute attache sociale.

Les besoins spécifiques de chaque groupe justifient clairement une intervention sociale spécifique. Pour les deux dernières catégories, qui constituent le « noyau dur » des Rmistes, l'insertion dans l'emploi à tout prix n'est sans doute pas la solution. Le RMI n'est pas pour eux un filet de sécurité temporaire mais leur revenu principal et permanent. Un accompagnement seulement professionnel n'est certainement pas plus approprié qu'un accompagnement social.

Le discours sur la mise sous conditions des allocations s'accompagne en outre d'une stigmatisation insupportable des bénéficiaires de l'aide sociale. Le président de l'UMP a coutume d'appréhender les bénéficiaires de minima sociaux à travers un prisme aussi réducteur que celui qui les considère comme des profiteurs de la société, des paresseux, des jouisseurs au détriment de ceux qui travaillent dur. Ils sont même volontiers soupçonnés de tricherie, de détournement de deniers publics.

C'est ainsi par exemple que dans le document préparatoire à la convention de l'UMP sur les inégalités, l'encadré relatif à la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire assène une double charge à l'encontre de ce dispositif dont la réussite a été saluée depuis longtemps par tous,

depuis la Cour des Comptes jusqu'au Parlement. « *Le dispositif actuel est doublement injuste (...) : il ne protège pas toutes les personnes qui y ont droit, mais en plus il fait l'objet de fraudes et d'abus.* »

La première critique n'est certes pas inexacte, mais elle est particulièrement malvenue lorsque l'on sait combien la droite, depuis son retour aux responsabilités en 2002, a multiplié les aménagements de ce dispositif pour en réduire les effets : réforme de la condition de ressources pour réduire le nombre de personnes éligibles, contrôle plus drastique des ressources,...

La deuxième critique est indigne autant qu'indécente. Sans aucune preuve ni aucun chiffre à l'appui, la note précise que « les professionnels de santé et les agents des caisses primaires font l'expérience quotidienne et rapportent de nombreux cas d'abus et de fraudes (...) tels que les fraudes à la déclaration de ressources, les fraudes à la carte vitale ou les abus de consommation médicale ou pharmaceutiques ». Cette vision est réductrice.

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) a apporté un démenti à ces insinuations abusives et ces accusations infondées. Une analyse fine des comportements de soins en 2002 a certes montré que la dépense moyenne d'un bénéficiaire de la CMU complémentaire était 25 % supérieure à celle d'un autre patient du régime général. Mais elle a montré aussi que cet écart était principalement lié à une consommation trois fois supérieure de soins hospitaliers : les plus démunis, souffrant d'un état de santé plus précaire, sont davantage hospitalisés dans des services de moyen et long séjour ainsi qu'en psychiatrie, et ceci pour des durées plus longues.

Cette étude montre surtout la forte concentration des dépenses de soins parmi les 20 % des bénéficiaires de la CMU complémentaires (85 % de la dépense totale), du fait d'un état de santé beaucoup plus dégradé que le reste de la population pour cause de soins trop longtemps ajournés. L'étude conclut « *les huit dixièmes plus faibles consommateurs des bénéficiaires de la CMU ont une consommation de soins relativement proche des huit dixièmes plus fai-*

bles consommateurs du régime général ». Pas d'abus et de trafics à l'horizon donc...

Une autre explication qui pourrait être avancée réside dans les comportements scandaleux de refus de soins opposés aux bénéficiaires de la CMU par certains professionnels de santé libéraux pour les soins ambulatoires. Une enquête régionale de la Dies (organisme d'études filiale de la fondation de l'Avenir) et du fonds de financement de la CMU parue en juin 2006, construite selon la méthode du *testing*, est éloquent. Elle a été menée dans six villes du Val-de-Marne. Le taux de refus de soins par les médecins libéraux est de 14 %. Il atteint 41 % pour les spécialistes de secteur 1 et 2 ! Nicolas Sarkozy se serait grandi à lutter contre ces comportements d'ostracisme d'un autre âge de la part de certaines catégories de médecins. Mais comment pourrait-il critiquer une partie de son électorat ? Il préfère s'en prendre aux plus démunis et aux plus faibles. Nicolas Sarkozy a également critiqué l'Aide Médicale de l'État⁽¹⁰⁶⁾ : « Aujourd'hui, un étranger en situation irrégulière a plus de droits aux soins gratuits qu'un smicard qui paie ses cotisations, ce n'est pas acceptable ». Cette comparaison est choquante. L'AME est réservée aux étrangers en situation irrégulière qui sont dépourvus de revenus. Leur couverture est inférieure à celle d'une assurance complémentaire : la prise en charge des soins étant limitée à 100 % du ticket modérateur sans dépassement.

L'ÉLECTION DE SARKOZY, UNE MENACE POUR LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES PERSONNES

La crise du contrat première embauche (CPE) a poussé Nicolas Sarkozy à atténuer son image de « pur et dur ». Depuis quelques mois, et notamment depuis la rentrée politique de septembre 2006, Nicolas Sarkozy tente, au gré de ses apparitions et de ses interventions, de gommer les tendances les plus clairement libérales de son discours. Son discours se fait plus modéré, la rupture qu'il continue de plaider se trouve dépourvu de ses éléments les plus caricaturaux, elle devient « *tranquille* ».

C'est ainsi qu'il traite les patrons qui démantèlent leurs usines la nuit de « voyous » ou qu'il condamne

les parachutes dorés.

C'est ainsi aussi qu'il flatte les fonctionnaires, ou affirme que les 35 heures ne seront pas supprimées mais que la liberté de choix sera redonnée aux salariés. Qu'il se fait le porte-drapeau du patriotisme économique, n'hésitant pas à aller à la rescousse d'Alstom, à favoriser le mariage entre Sanofi et Aventis, à soutenir le mariage de Suez et de GDF quitte à ce qu'il aboutisse à la privatisation de cette dernière.

Le 6 juillet dernier, en Touraine, il se pose en rassembleur des contraires : « *les libéraux, les gaullistes, les centristes, les Européens, les souverainistes* » et qu'il propose d'incarner un « *libéralisme populaire* », opposé à un « *capitalisme sans règle et sans éthique* ». Il a martelé pendant tout l'été des messages rassurants à Douai, à Nîmes et même à l'université d'été de l'UMP, cherchant à donner des gages à un François Fillon ou un Jean-Louis Borloo. Le 10 novembre, il affirme que l'État et l'Europe devaient mieux protéger les Français contre les « *terribles dangers* » de la mondialisation. Elle est selon lui « *la cause du vote protestataire et du ralliement des couches de plus en plus larges de la population aux thèses protectionnistes* ». Il se déclare favorable à « *État stratège garant de la préservation des intérêts industriels fondamentaux* ».

Il défend ensuite l'idée que l'Europe se dote d'une véritable politique de préférence communautaire. Car il n'est pas question de « *prêcher, au nom de la mondialisation, la résignation à tous ceux dont les conditions de vie et de travail ne cessent de se dégrader depuis vingt-cinq ans (...)* Je n'accepte pas d'entendre que tous ceux qui souffrent n'ont rien compris ».

Il déclare même sans rire : « je suis un libéral, mais je suis aussi un humaniste. Le capitalisme a besoin, pour être accepté, d'une exigence spirituelle. »

Lors de sa déclaration de candidature à l'investiture de son parti, le 30 novembre, il affirme vouloir faire de la France « *le pays où tout peut devenir possible pour tout le monde* ». Cherchant à « ratisser

large », le candidat promet tout à tout le monde : *« la promotion sociale, la possibilité de devenir propriétaire de son logement, d'avoir pour ses enfants une meilleure école, la possibilité pour les salariés d'avoir un meilleur salaire et plus de pouvoir d'achat. » Et il se décide enfin à « parler à tous ceux qui pensent que ce n'est jamais pour eux ».*

Un virage semble pris : il exclut désormais de supprimer en totalité l'impôt sur la fortune, il affirme vouloir maintenir les 35 heures, il plaide une préférence communautaire en matière de politique commerciale et une dose de protectionnisme, il souhaite revaloriser les retraites des femmes seules et précaires ayant élevé des enfants, et augmenter les indemnités de chômage les plus faibles... Il va même plus loin en s'appropriant par opportunisme les idées de ses adversaires. C'est ainsi qu'il promet le 3 novembre à Villepinte « l'ordre juste » dans les banlieues sensibles. Une autre fois, après Ségolène Royal, il dénonce une sous-estimation de l'évolution réelle des prix : *« les indices habituels de calcul de l'inflation ne reflètent pas la réalité »* et fait de la lutte pour une revalorisation du pouvoir d'achat des français une de ces nouvelles priorités.

Aurait-il renoncé en trois mois à 10 ans de constance idéologique ?

Qu'on ne se laisse pas attendrir par cette petite musique séduisante. Tout cela est purement tactique. Qu'on ne s'y trompe guère. Cette apparente retenue n'est qu'un écran de fumée.

Le *big bang* libéral est en préparation et ira à son terme s'il est élu Président.

Quelques exemples suffisent à le rappeler.

I. À propos du CPE d'abord, Nicolas Sarkozy a certes pris ses distances avec le Premier ministre et son projet lorsqu'il a mesuré l'ampleur du front contre le CPE. Il a en effet vite compris qu'il aurait tort de chercher à s'y opposer. Mais à l'origine, il était sans ambiguïté partisan du CPE, en revendiquant même la paternité.

II. Sa position sur le temps de travail n'a pas non

plus varié d'un iota. Ainsi, le 6 décembre dernier, il affirme qu'il est prêt à ne pas revenir sur les 35 heures. Mais son credo en faveur du temps de travail choisi cache au contraire la mise à bas de ce dispositif. *« Le premier problème économique de la France, c'est le pouvoir d'achat et les salaires (...) Je propose une nouvelle révolution économique : récompenser ceux qui veulent travailler davantage (...) On va garder les trente-cinq heures, mais ceux d'entre vous qui voudront mettre du beurre dans les épinards pourront travailler plus »* déclare-t-il.

III. Le projet législatif de l'UMP, rédigé par le faux nez social de la droite, François Fillon, et présenté début novembre, annonce cette révolution libérale en marche :

- avec l'exonération des charges fiscales et sociales sur les heures supplémentaires pour inciter les Français à « travailler plus pour gagner plus »,
- avec l'exonération des droits de donation et de succession pour « tous les patrimoines petits et moyens », sans préciser ce que cela recouvre.

IV. le 1^{er} décembre dernier à Angers, Nicolas Sarkozy réaffirme à nouveau qu'il souhaite rompre « avec l'assistanat qu'on subventionne sur le dos de ceux qui travaillent ». *« Pour acheter la paix sociale (...) on a troqué l'égalité des chances contre une illusion éphémère de l'égalité. (...) De tout ce qu'a raté la culture de l'assistanat et de la facilité, l'école est sans doute sa plus belle déroute ».*

V. Il rappelle enfin récemment sa préférence pour le contrat de travail unique : *« Je veux y intégrer tous les contrats d'intérim et à durée déterminée qui n'existent que parce que le CDI fait peur. Ce sera un contrat dont les droits sociaux augmenteront au prorata du temps passé. Et qui ne sera pas exclusif : il n'empêchera pas le maintien d'un certain type d'intérim ou de certains contrats de mission ».* Rien n'a donc changé au contraire de la détermination de Nicolas Sarkozy à aller jusqu'au bout de son projet libéral.

Mais beaucoup d'indices, dont le rejet du CPE par les Français, ont montré l'extraordinaire vitalité de

la société française et sa capacité extraordinaire à se mobiliser au nom de la solidarité et contre le capitalisme débridé.

« Sans une sécurisation initiale destinée à rassurer l'individu sur son avenir (travail et habitat), il ne reste plus que l'issue du ghetto, celui de la relégation ou celui de l'excellence. À tra-

vers le mouvement multiforme de 2006, ce sont les couches moyennes qui ont d'abord manifesté un désir de résister à la fragmentation sociale et à la polarisation sécuritaire qui favorise la mondialisation. »⁽¹⁰⁷⁾

Cela rassure et laisse espérer un rejet massif du *sarkozisme* en 2007.

(76) Le Figaro magazine, 15 novembre 2004.

(77) Thomas Piketty, Libération, 15 novembre 2004.

(78) Sources : Eurostat.

(79) Pierre Cahuc, Francis Kramarz, De la précarité à la mobilité : vers une sécurité sociale professionnelle, 2 décembre 2004.

(80) Nicolas Baverez, La France qui tombe, Perrin, Août 2003.

(81) L'Express, 12 janvier 2006.

(82) 7 septembre 2005.

(83) 7 septembre 2005.

(84) DARES, Les 35 heures, l'emploi et les salaires, 1er décembre 2000.

(85) Direction de la Prévision au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, D'où viennent les écarts de richesse par habitant entre les États-Unis, la zone Euro, la France et le Japon ?, septembre 2003. L'étude souligne en particulier que la piètre performance de la France sur la productivité horaire depuis 1993 est liée pour partie à sa bonne performance sur le taux d'emploi.

(86) 30 juin 2005.

(87) 7 septembre 2005.

(88) Convention UMP sur l'éducation, 22 février 2006.

(89) VSD, 7 mai 1997.

(90) Convention UMP sur les services publics, 7 juillet 2005.

(91) « Il est faux de dire que je veux vous privatiser. L'État reste propriétaire d'EDF et de GDF, avec un seuil minimal de 66% du capital. Seul votre statut juridique va changer ». Et lorsque les salariés demandent : « et notre statut, nos retraites, le comité d'entreprise, Sarkozy répond « Il n'y aura pas une virgule de changée » (11 mai 2004).

(92) De passage à Chalon, en Bourgogne, où il visitait l'usine locale d'Areva, Nicolas Sarkozy a indiqué le 4 décembre 2006 que le groupe nucléaire français devait se voir donner les « moyens de sa croissance », suggérant ainsi qu'il ne serait pas opposé à l'ouverture de son capital s'il était élu à la présidence

de la République. « Ce qui importe, c'est qu'Areva puisse se développer et gagner des parts de marché », a-t-il souligné. « L'entreprise peut y parvenir par ses propres moyens. Elle peut aussi avoir besoin de partenaires, et nous parlerons de tout cela en temps utile avec son management. ».

(93) 10% du coût étant concentré sur 1% des contribuables contre 70% sur 30% des contribuables.

(94) Nicolas Sarkozy s'est même déclaré favorable à un seuil de 50%.

(95) Cyrille Hagneré, Mathieu Plane et Henri Sterdyniak, « Réforme fiscale 2007 : un pas de côté... », Lettre de l'OFCE, 20 octobre 2005.

(96) Pierre Cahuc, Francis Kramarz, De la précarité à la mobilité : vers une sécurité sociale professionnelle, 2 décembre 2004.

(97) Robert Castel, Les métamorphoses du social, Fayard, Paris 1995.

(98) Florence Lefresne, « Précarité pour tous, la norme du futur », Le monde diplomatique, mars 2006.

(99) Nicolas Sarkozy, Libre, Pocket, 2001, rééd 2005.

(100) DARES, « En 2003, l'indemnisation des chômeurs progresse, le chômage non indemnisé aussi », Premières informations, premières synthèses, n°10.2, mars 2005.

(101) Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques, ministère de la Santé et des Solidarités, DREES, Etudes et Résultats, mars 2005.

(102) DREES, Etudes et Résultats, juin 2006.

(103) 433,06 pour une personne seule sans enfant au 1^{er} janvier 2006.

(104) Anne Daguerre, « Emplois forcés pour les bénéficiaires de l'aide sociale », Le Monde Diplomatique, juin 2005.

(105) Serge Paugam, « RMI : plusieurs types d'allocataires », avec Françoise Euvrard, Notes et Graphiques, (CERC) 1991 (repris ensuite dans Problèmes économiques, 2.232, juillet 1991, pp. 10-13).

(106) Le Figaro, 30 juin 2005.

(107) Editorial, Esprit, mai 2006.